



Diagnostic Local de Sécurité 2007

Réalisation Coginta et
le service des études stratégiques de la Police

Auteurs Dominique Wisler avec
Didier Froidevaux, André Faggioni, Ioulia Fasola

Avec la collaboration de Didier Genier
(données accidents de la circulation) et de
Jean-Bernard Monnet (statistiques PREDIRE)

Photos Alain Pellodi, service de presse de la Police
Philippe Woods (p. 3) et Aldag (p.4)

Janvier 2008



Préface de la Cheffe de la police	4
Le diagnostic en bref	5
Genève et ses quartiers : une sociographie	9
La sécurité publique : une vue d'ensemble	14
L'intervention, la présence et les contrôles	28
Le regard des résidents sur la sécurité et la police	38
Conclusion	61
Retour sur les recommandations 2004	63
Recommandations 2007 : s'inscrire dans la durée	72

Voir la table des matières détaillée en fin de document



Préface de la Cheffe de la police

J'ai le plaisir de vous présenter la deuxième édition du diagnostic local de sécurité, la première édition datant de 2004. Pour une police telle que celle de Genève, disposer d'un tel instrument, basé sur la consultation de la population, est devenu absolument indispensable à la prise de décisions stratégiques.

En effet, bien que les statistiques policières renseignent sur l'évolution de la criminalité dans le canton, le diagnostic local de sécurité appréhende des paramètres que nos statistiques ne mesurent pas, tels que, par exemple, le sentiment d'insécurité.

Cette démarche offerte par la police à la population genevoise permet aux citoyens de définir quels sont leurs besoins, leurs attentes ou leurs désirs concernant leur police. Ainsi, en consacrant de leur temps à répondre aux questions, ces personnes contribuent à définir les orientations de la police de demain. Leurs réponses, grâce à ce sondage qui se conforme aux standards scientifiques et à l'approche selon les lieux, sont représentatives des perceptions et des souhaits de la population résidente. En identifiant avec exactitude nos points forts et nos points faibles, ainsi que les enjeux auxquels nous sommes et serons confrontés, le diagnostic local de sécurité permet aux responsables d'adapter les réponses en fonction des réelles exigences de chacun.

L'intérêt supplémentaire de ce diagnostic provient du fait qu'il est reconduit chaque trois ans. Cette année, il en est donc à sa seconde édition, ce qui permet déjà d'établir des comparaisons intéressantes et de faire ressortir notamment l'évolution du sentiment de sécurité ou d'insécurité.

Les résultats obtenus ne servent pas uniquement à faire une radiographie de la criminalité et du sentiment d'insécurité à Genève. Certaines recommandations qui en découlent se traduisent rapidement dans la pratique. Le meilleur exemple issu du diagnostic de 2004 concerne le poste de Cornavin, alors ouvert 24h sur 24. Selon les interviewés, bien qu'il soit indispensable qu'au minimum un poste de police soit ouvert à demeure dans le canton, la gare de Cornavin était perçue comme l'endroit le plus insécurisant de Genève. Il était donc inadéquat d'y faire affluer un grand nombre de plaignants. Fort de cette analyse, l'état-major de la police a décidé de modifier les horaires d'ouverture de ce poste et d'ouvrir celui des Pâquis en continu.

Je suis persuadée que l'édition 2007 du diagnostic local de sécurité et ses recommandations entraîneront indéniablement de nouvelles améliorations de notre service à la population, et plus largement d'autres partenaires cantonaux et municipaux. En effet, ce diagnostic met en évidence le caractère incontournable de la coordination de l'action et du partenariat.

Enfin, le prochain diagnostic, qui sera effectué en 2010, permettra d'avoir encore davantage de recul puisqu'il s'agira de la troisième enquête de ce type sur le plan cantonal. Outil essentiel pour une police moderne et en perpétuel mouvement, le diagnostic local de sécurité n'a plus besoin de prouver son utilité. Il a donc encore de belles années devant lui...

Monica Bonfanti

Le diagnostic en bref



Le diagnostic local de sécurité 2007 (DLS) est un des éléments clefs de **PROXIPOL**, le programme de police de proximité lancé en juin 2004. Ses objectifs principaux sont les suivants :

Monitoring et tableau de bord stratégique

A l'aide d'un certain nombre d'indicateurs, le diagnostic de sécurité entend tout d'abord offrir un tableau de bord général de l'état de la sécurité à Genève. Cet outil synthétique doit permettre d'identifier des points faibles et des points forts, et mettre en évidence des enjeux auxquels il s'agit d'apporter des réponses. Réitérée en principe tous les trois ans, cette démarche doit permettre de contrôler l'évolution des indicateurs retenus et devient ainsi un véritable instrument de pilotage.

Consultation et demande sociale

Le diagnostic, parce qu'il analyse la demande sociale en matière de sécurité, réalise le changement de perspective annoncé dans le contexte de la police de proximité. Il ne s'agit plus simplement, comme on le faisait auparavant tant au niveau de la police que de celui de l'administration de l'Etat en général, de définir ses priorités de manière autonome. Il s'agit de le faire en consultant le public. Le diagnostic est là pour recueillir les besoins des résidents de Genève en matière de sécurité et proposer ensuite des réponses correspondant à leurs attentes. La police, comme service public, fait intervenir dans sa gestion des notions telles que le niveau de satisfaction des résidents par rapport à ses services. La demande sociale, en un mot, est devenue une composante importante de la stratégie policière.

Communication et partenariat

Finalement, le diagnostic est un instrument de communication. La demande sociale, l'image de la police auprès des citoyens, les chiffres de la criminalité, la question de l'incivilité, les problèmes et les enjeux sont en quelque sorte mis à nu. Les constats, les analyses et les recommandations sont publiés dans un esprit de transparence. La sécurité, on le sait, n'est plus l'apanage ou le domaine exclusif de la police cantonale. Les acteurs de la sécurité se sont multipliés. Les communes disposent souvent d'agents de sécurité municipaux; les agences de sécurité privée ont augmenté en nombre et en effectifs. Phénomène plus important encore, il est reconnu que la police doit agir en partenariat avec d'autres acteurs publics et privés pour mieux servir la population et contribuer à la qualité de la vie de chacun. C'est donc là l'une des ambitions du diagnostic local de sécurité : réussir à identifier des enjeux qui permettent le renforcement des dispositifs existants et la mise en place de nouveaux partenariats stratégiques à valeur ajoutée.

Deuxième opération du genre, le diagnostic 2007 comprend également une dimension évaluative. Celle-ci sera encore renforcée lors des prochaines éditions sachant que l'on disposera alors d'un horizon temporel suffisamment important pour mesurer le chemin parcouru et évaluer le succès des mesures que l'on aura prises.

Une approche calibrée à l'échelle locale

L'édition 2007 reproduit l'approche sélective et typologique qui avait présidé au diagnostic de 2004. Trois zones représentatives ont ainsi été retenues pour établir le tableau de bord stratégique, à savoir la Ville de Genève, quelques quartiers sélectionnés dans l'agglomération ainsi qu'une sélection de communes rurales. Chacune de ces zones a ses particularités. Chacune a ses besoins propres. Telle était l'hypothèse que le DLS 2004 avait confirmée. C'est la raison pour laquelle cette édition 2007 du diagnostic réitère la démarche afin de, par une analyse ciblée des réalités et des attentes en matière de sécurité, proposer des réponses calibrées à l'échelle locale. Pour en savoir plus sur ces zones et les aspects méthodologiques de l'étude, on se référera aux annexes de ce diagnostic qui décrivent les trois sous-échantillons.

Afin de mieux comprendre la spécificité et la nature des problèmes dans les quartiers de l'agglomération, quatre quartiers ont été sélectionnés et font l'objet d'une étude plus approfondie. Trois de ces quartiers – **Les Avanchets, Le Lignon et Bachet/Palettes** – avaient déjà été retenus en 2004. Le quartier de Cité Nouvelle à Onex, dont le profil ne se distinguait guère de ces trois quartiers, n'a pas été inclus dans l'étude de cette année, et le choix s'est porté sur un autre quartier, à savoir **Le Pommier/La Tour** dans la commune du Grand-Saconnex. Ce quartier est récent, plus résidentiel et n'a pas l'étiquette de « cité » qui colle aux autres quartiers de 2004. L'objectif de l'édition 2007 du DLS est de proposer une analyse selon une typologie plus représentative de l'ensemble des quartiers de l'agglomération.

Les analyses menées à l'échelle des quartiers ne sont cependant qu'indicatives. Elles indiquent au mieux des tendances car le sondage réalisé n'a porté que sur des échantillons de 100 personnes par quartier. Ces petits échantillons à l'échelle des quartiers n'ont pas la prétention d'être représentatifs au sens statistique : la marge d'erreur statistique est en effet trop importante pour que l'on puisse tirer des conclusions définitives sur leur base (voir à ce sujet le rapport technique en annexe).

Les axes d'analyse, les indicateurs et les sources

Le diagnostic s'articule autour de quatre grandes têtes de chapitre :

- I. En premier lieu, un bref profil socio-démographique des zones ciblées par l'étude, complété par un éclairage sur la question spécifique de la **qualité de vie** à l'échelle des quartiers. Les données utilisées ici proviennent de l'Office cantonal de la statistique de Genève et du sondage que nous avons réalisé.

- II. L'examen, en second lieu, de la nature et de l'évolution de la **sécurité au quotidien** des résidents. Cette section présente les chiffres de la petite et moyenne criminalité, des accidents de la route, et des incivilités. Pour ces analyses, les sources policières sont combinées avec les données de sondage.
- III. En troisième lieu, une présentation de l'**activité policière**, à partir des chiffres des interventions, de la présence à l'échelle des quartiers et des contrôles. Les données sont issues des appels à la centrale d'engagement ou si l'on préfère au 117.
- IV. Finalement, le **regard porté par les résidents sur la sécurité et la police** fait l'objet d'une section propre. On y aborde la question du sentiment d'insécurité, de l'image de la police, des taux de satisfaction en lien avec le traitement policier des affaires, les attentes en matière de prestations policières. Cette section repose exclusivement sur les données du sondage 2007.

Le sondage 2007

Les sondages du public en matière de sécurité publique ne sont pas nouveaux à Genève. Dans le cadre des enquêtes nationales de victimisation réalisées régulièrement par le professeur Martin Killias, la Police cantonale avait déjà financé une augmentation de l'échantillon genevois en 2000 de sorte qu'une toute première analyse portant sur la situation spécifique à Genève avait pu être réalisée cette année-là.

En 2004, à l'occasion du premier DLS, un sondage avait été à nouveau réalisé auprès d'un échantillon de 1200 personnes sur la base d'un questionnaire spécifiquement conçu pour cela. Ces études antérieures offrent ainsi la possibilité de mesurer les évolutions pour certains indicateurs depuis 2000. Lorsque les données recueillies lors des éditions précédentes se révéleront utiles, les indicateurs de 2007 seront ainsi mis en perspective. On mettra également à profit des sondages similaires réalisés en Suisse afin de comparer les chiffres obtenus par Genève avec les moyennes nationales.

Le sondage, qui constitue l'un des piliers de ce diagnostic, a été réalisé au mois d'octobre 2007 auprès d'un échantillon représentatif de 1203 personnes. Le questionnaire de cette année est une version légèrement remaniée par le service des études stratégiques de la Police cantonale du questionnaire élaboré en 2004 avec la collaboration de l'Ecole des Sciences Criminelles de Lausanne. Certaines questions ont été reprises de la recherche de Frédéric Lemieux sur la perception des incivilités dans les quartiers de logements sociaux à Montréal (voir le questionnaire en annexe). La « standardisation » des questionnaires dits de victimisation en Suisse et en Europe est un gage pour la comparabilité des résultats. On sait que toute modification d'une question, même infime, est susceptible de modifier les réponses et d'interdire toute tentative de comparaison par la suite. Pour cette raison, la grande majorité des questions du sondage DLS 2007 ont été standardisées : il s'agit d'offrir le maximum de garanties pour les comparaisons qui seront proposées. L'institut de sondage ERASM a été chargé de la collecte des données. Dominique Wisler, consultant de COGINTA, en a réalisé l'exploitation avec le service des études stratégiques.

La plupart des données accompagnant les analyses sont présentées dans ce diagnostic sous forme de simples tableaux croisés, afin de garantir une lecture aisée des résultats. Cependant, en amont de ces présentations, se cachent discrètement des analyses plus sophistiquées, dites multivariées, qui permettent de s'assurer que la relation présentée sous forme de tableaux croisés est statistiquement non seulement significative mais également importante dans le modèle d'analyse que l'on aura élaboré.

Genève et ses quartiers : une sociographie



Profil des zones du canton

Pour les besoins de l'analyse, le diagnostic subdivise le territoire cantonal en quatre zones bien distinctes. Les trois premières correspondent aux sous-échantillons du sondage selon l'approche typologique susmentionnée : la Ville de Genève, les quatre quartiers choisis de l'agglomération (Le Lignon, Les Avanchets, Le Pommier/La Tour et Bachet/Palettes), la campagne. La dernière zone – le reste du canton – comprend les communes que l'on a écartées du sondage dans l'unique but de préserver au maximum le caractère homogène des sous-échantillons.

Les quartiers de l'agglomération sélectionnés présentent une densité de population à l'hectare très supérieure au reste du canton et de la Ville. A l'hectare, vivent en moyenne 162 habitants dans ces quartiers contre 4.7 dans la campagne. En Ville de Genève, cette densité est de 117. La pyramide des âges ne varie pas fortement d'une zone à l'autre. Les quartiers de l'agglomération et la Ville de Genève se distinguent du reste du canton par des taux de population étrangère qui avoisinent les 45%. Ces taux sont de 25.6% à la campagne et de 37% dans le reste du canton. 18.1% de la population des quartiers de l'agglomération proviennent de pays extra-européens. Ce taux est à peine plus faible pour la Ville. En revanche, il s'établit à 7.7% dans la campagne. Des cartes présentant ces mêmes données sous une autre forme peuvent être consultées dans les annexes.

Tableau 1.1

	Socio-démographie des zones du canton Population 2006					
	Densité de population N hab/ha	De 0 à 14 ans %	De 65 ans et plus %	Population étrangère %	Population hors UE25 %	Population totale N
Ville de Genève	116.9	13.4	15.6	44.2	16.8	18'5893
Quartiers de l'agglomération	161.6	17.1	14.6	45.4	18.1	25'824
Campagne	4.7	19.6	13.5	25.6	7.7	80'005
Reste du canton	27.3	17.9	14.5	37.0	12.7	153'584
Canton	18.1	16.3	14.8	38.4	13.8	445'306

Source : OCSTAT – Statistique cantonale de la population

La qualité de vie

A l'échelle cantonale, on observe que les répondants sont partagés sur la question de la solidité du tissu social dans leur quartier. 42.2% estiment qu'il est solide; 41.6% qu'il est ténu et 16.1% l'estiment modéré. C'est dans les communes rurales qu'il est le plus solide (58.8%). En Ville (36.3%), le lien social apparaît comme étant sensiblement plus fort que dans les quartiers de l'agglomération (32.4%). En Ville de Genève et dans les quartiers de l'agglomération, près d'un répondant sur deux estime cependant ce lien social ténu à l'échelle de son quartier. Ces chiffres sont assez similaires à ce que l'on avait observé en 2004.

Considérer le lien social distendu, faible, ne signifie pas qu'on a forcément une opinion négative sur la qualité de vie dans le quartier. De fait, cette opinion à Genève est très largement positive. Les résidents de la campagne genevoise sont 95% à estimer qu'il y fait bon vivre. C'est dans les quartiers de l'agglomération que le taux d'opinions positives est le plus bas (75.1%). En Ville, la proportion d'avis positifs est légèrement supérieure à celle de l'agglomération et atteint 80.6%.

Tableau 1.2

Le lien social dans les zones du canton				
	Ville de Genève	Quartiers de l'agglomération	Campagne	Canton (pondéré)
	%	%	%	%
Fort	36.3	32.4	58.8	42.2
Moyen	16.3	19.9	14.6	16.1
Faible	47.5	47.6	26.5	41.6
Total	375	376	396	1146
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Tableau 1.3

La qualité de vie dans le quartier				
	Ville de Genève	Quartiers de l'agglomération	Campagne	Canton (pondéré)
	%	%	%	%
Bon vivre	80.6	75.1	95.0	84.1
Moyen	11.7	17.0	4.2	10.1
Mal vivre	7.7	7.9	0.7	5.8
Total	392	394	403	1189
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Les quartiers de l'agglomération

Le Lignon est une cité de la commune de Vernier datant de 1962 et dont les lignes étaient jugées futuristes à l'époque. Le quartier est situé à 5 km du centre de Genève. Composée de deux tours de 26 et 30 étages, ainsi que d'un immeuble aux lignes brisées d'une longueur de 1'060 mètres, la cité compte 2'780 logements pour 5763 habitants de toutes nationalités. La population du Lignon, en diminution, est sensiblement plus âgée que celle des Avanchets ou que celle du Pommier/La Tour. Près de 20% de ses résidents sont âgés de 65 ans au moins. Son taux de résidents étrangers est le plus bas des quatre quartiers étudiés.

Le quartier des Avanchets est un espace habité dense, enclavé par deux routes pénétrantes. Le quartier est relativement autonome avec, à son extrémité, un centre commercial régional – Balexert – qui occupe 41'000 m². Sa population est plutôt jeune (18.3% sont âgés de moins de 15 ans). Pratiquement un résident sur deux est étranger. Sa population constitue près du cinquième de la commune de Vernier. Cet ensemble souffre d'un manque chronique de places de parking et de peu d'espaces verts de proximité¹.

Le quartier de Bachet/Les Palettes, aussi dense que Les Avanchets, connaît une démographie assez similaire à celle du Lignon. Son taux de population étrangère est de 43.1, avec 13% de résidents venant de pays extra-européens. Sa population est également plus âgée qu'aux Avanchets par exemple.

Le quartier du Pommier/La Tour se distingue assez nettement des trois premiers quartiers. Sa densité de population à l'hectare est de 131 habitants, soit deux fois moins que la densité urbaine des Avanchets (hors Balexert). C'est un ensemble récent abritant une population souvent étrangère (48.1%), dont un peu plus du quart est issu de pays extra-européens (26.4%). La population y est également significativement plus jeune qu'ailleurs. Plus d'un résident sur cinq (21.2%) au Pommier/La Tour a moins de 15 ans.

Tableau 1.4 **Socio-démographie des quartiers de l'agglomération**
Population 2006

	Densité de population N hab/ha	De 0 à 14 ans %	De 65 ans et plus %	Population étrangère %	Population hors UE25 %	Population totale N
Le Lignon	125.1	14.6	19.3	42.4	14.8	5'763
Les Avanchets (Avanchets sans Balexert)	196.9 (275.0)	18.3	10.5	48.9	20.8	6'069
Le Pommier/La Tour	131.3	21.2	12.3	48.1	26.4	5'498
Bachet/Palettes	207.2	15.3	15.8	43.1	13.0	8'494
Quartiers	161.6	17.1	14.6	45.4	18.1	25'824

Source : OCSTAT – Statistique cantonale de la population

¹ Cf. Plan directeur de Vernier (13.2.2007), http://daelmap.etat-ge.ch/dael/PDL/PDCom_Vernier/PDCom_Vernier_12_02.pdf

La qualité de vie dans les quartiers

Le tissu social paraît s'être sensiblement resserré dans le quartier des Avanchets depuis la dernière édition du DLS. En 2004, 67.7% des interviewés affirmaient que le lien social dans le quartier était faible; en 2007, ils ne sont plus que 53.1% à le dire. Ce taux est similaire cette année à celui du quartier du Lignon. Au Bachet/Palettes et au Pommier/La Tour, un peu moins de 42% estiment tenu le lien social à l'échelle de leur quartier.

Les résidents de l'agglomération ne jugent pas sévèrement la qualité de vie dans leur quartier. Moins de 10% des résidents des quartiers de l'agglomération estiment qu'il y fait mal vivre. Ce taux est assez similaire dans les quartiers de notre échantillon. C'est dans le quartier du Pommier/La Tour que les résidents jugent le plus positivement la qualité de vie qui y règne avec 83.7% d'avis positifs.

**Tableau
1.5**

Le lien social dans les quartiers de l'agglomération

	Le Lignon	Les Avanchets	Le Pommier / La Tour	Bachet / Palettes
	%	%	%	%
Fort	33.7	27.1	35.6	33.7
Moyen	12.6	19.8	23.0	24.5
Faible	53.7	53.1	41.4	41.8
Total	95	96	87	98
	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : Sondage

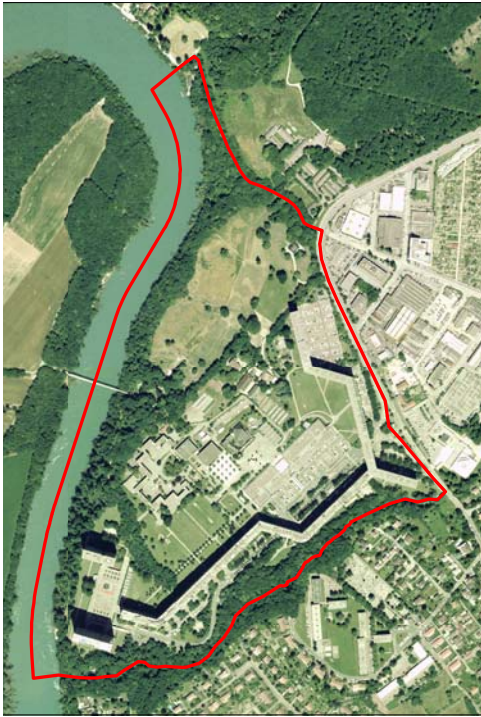
**Tableau
1.6**

La qualité de vie dans les quartiers de l'agglomération

	Le Lignon	Les Avanchets	Le Pommier / La Tour	Bachet / Palettes
	%	%	%	%
Bon vivre	73.0	71.4	83.7	72.4
Moyen	20.0	20.4	9.2	18.4
Mal vivre	7.0	8.2	7.1	9.2
Total	100	98	98	98
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Les quartiers de l'agglomération



Le Lignon (Vernier)



Les Avanchets et Balexert-Centre (Vernier)

Bachet/Palettes (Lancy)



Le Pommier/La Tour (Le Grand-Saconnex)



Source : SITG – Orthophoto

La sécurité publique : une vue d'ensemble



La petite et moyenne criminalité



En raison du passage en 2006 à la nouvelle statistique policière de la criminalité produite par l'Office fédéral de la statistique, les catégories statistiques ont été sensiblement modifiées, n'offrant plus la possibilité de comparer de manière fiable l'année 2006 avec les précédentes. Pour cette raison, nous avons choisi de n'exploiter dans le DLS que les données portant sur la petite et moyenne criminalité de l'année 2005.

En 2005, pour 1000 habitants, il y a eu 61 délits à Genève. La part du lion de cette criminalité se concentre dans la Ville de Genève avec un taux qui s'établit à près de 90 délits pour 1000 habitants. Ce taux chute de plus de la moitié dans les quartiers de l'agglomération (39) et atteint un plancher de 29 délits pour 1000 habitants dans la zone rurale. A l'échelle cantonale, 2005 s'inscrit dans une légère hausse par rapport à 2004, poursuivant ainsi la tendance observée les années précédentes. La carte ci-après, ainsi que les cartes fournies en annexe, permettent de visualiser la distribution spatiale de la petite et moyenne criminalité.

La « structure » de la criminalité est la même dans toutes les zones. Le gros de la criminalité est formé par les délits contre les biens. A l'échelle cantonale, ces délits représentent pratiquement les trois quarts de la criminalité; les actes de vandalisme, le 16% et les délits contre la personne, le 10%.

C'est en Ville de Genève que l'on recense le plus de délits contre la personne avec un taux de 9.71 pour 1000 habitants. Dans les quartiers de l'agglomération, ce taux est plus de trois fois plus bas (2.81). Il est cinq fois inférieur en campagne (1.93).

Tableau 2.1

Les volumes et taux de criminalité de la petite et moyenne criminalité dans le canton de Genève (2004-2005)

Année	Genève Ville		Quartiers de l'agglomération		Campagne		Reste du Canton		Canton	
	N	Taux pour 1000	N	Taux pour 1000	N	Taux pour 1000	N	Taux pour 1000	N	Taux pour 1000
2004	15'232	82.10	1'055	42.91	2'207	28.40	7'231	47.99	25'725	58.7
2005	16'607	89.75	983	38.87	2'244	28.44	7'060	46.52	26'894	61.0

Source : Statistiques policières

**Tableau
2.2**

Les volumes de la petite et moyenne criminalité par zone dans le canton de Genève pour l'année 2005

Types de délit	Genève Ville		Quartiers de l'agglomération		Campagne		Reste du Canton	
	N	Taux pour 1000	N	Taux pour 1000	N	Taux pour 1000	N	Taux pour 1000
	Délits contre la personne	1'796	9.71	71	2.81	152	1.93	671
Délits contre les biens	12'476	67.43	737	29.14	1'742	22.08	4'901	32.29
Vandalisme	2'335	12.62	175	8.91	350	4.47	1'488	9.81
Total N=24'587	16'607		983		2'244		7'060	
Taux pour 1000 hab		89.75		38.87		28.44		46.52

Source : Statistiques policières

A l'échelle des quartiers, les taux de criminalité sont variables. Ils sont élevés aux Avanchets du fait de la présence du centre commercial de Balexert (74.3). Ils sont proches de la moyenne des quartiers au Lignon (35.3). Ils s'avèrent en dessous de la moyenne à Bachet/Palettes (28.8) et même très en dessous si l'on considère le quartier du Pommier/La Tour (17.7). Si l'on retranche des Avanchets la criminalité qui se déroule dans l'enceinte du centre commercial de Balexert, les taux y diminuent d'un quart pour s'établir à 51.4 délits pour 1000 habitants. La part des atteintes aux biens est importante que l'on tienne compte ou non de Balexert.

**Tableau
2.3**

Les volumes de petite et moyenne criminalité dans les quartiers en 2005

Types de délit	Le Lignon		Les Avanchets		Les Avanchets (sans Balexert)		Le Pommier / La Tour		Bachet / Palettes	
	N	Taux pour 1000	N	Taux pour 1000	N	Taux pour 1000	N	Taux pour 1000	N	Taux pour 1000
Délits contre la personne	9	2.61	26	4.27	16	2.63	7	1.33	29	3.46
Délits contre les biens	141	25.26	370	60.80	256	42.06	72	13.73	154	18.38
Vandalisme	47	8.42	56	9.20	41	6.74	14	2.67	58	6.92
Total N = 975	197		452		313		93		241	
Taux pour 1000 hab		35.30		74.27		51.43		17.73		28.76

Source : Statistiques policières

L'évolution de la criminalité depuis 2004 apporte des informations intéressantes. La criminalité est en diminution depuis 2004 au Lignon et à Bachet/Palettes, mais elle augmente dans les deux autres quartiers. Le phénomène est particulièrement marqué aux Avanchets (sans Balexert).

**Tableau
2.4**

**Les volumes de petite et moyenne criminalité dans les quartiers
2004-2005**

	Le Lignon		Les Avanchets		Les Avanchets sans Balexert		Le Pommier/La Tour		Bachet/Palettes	
	N	Taux pour 1000	N	Taux pour 1000	N	Taux pour 1000	N	Taux pour 1000	N	Taux pour 1000
2004	312	55.59	423	69.28	240	39.31	61	13.39	259	31.17
2005	197	35.30	452	74.27	313	51.43	93	17.73	241	28.76

Source : Statistiques policières

Carte de la petite et moyenne criminalité – tous types confondus

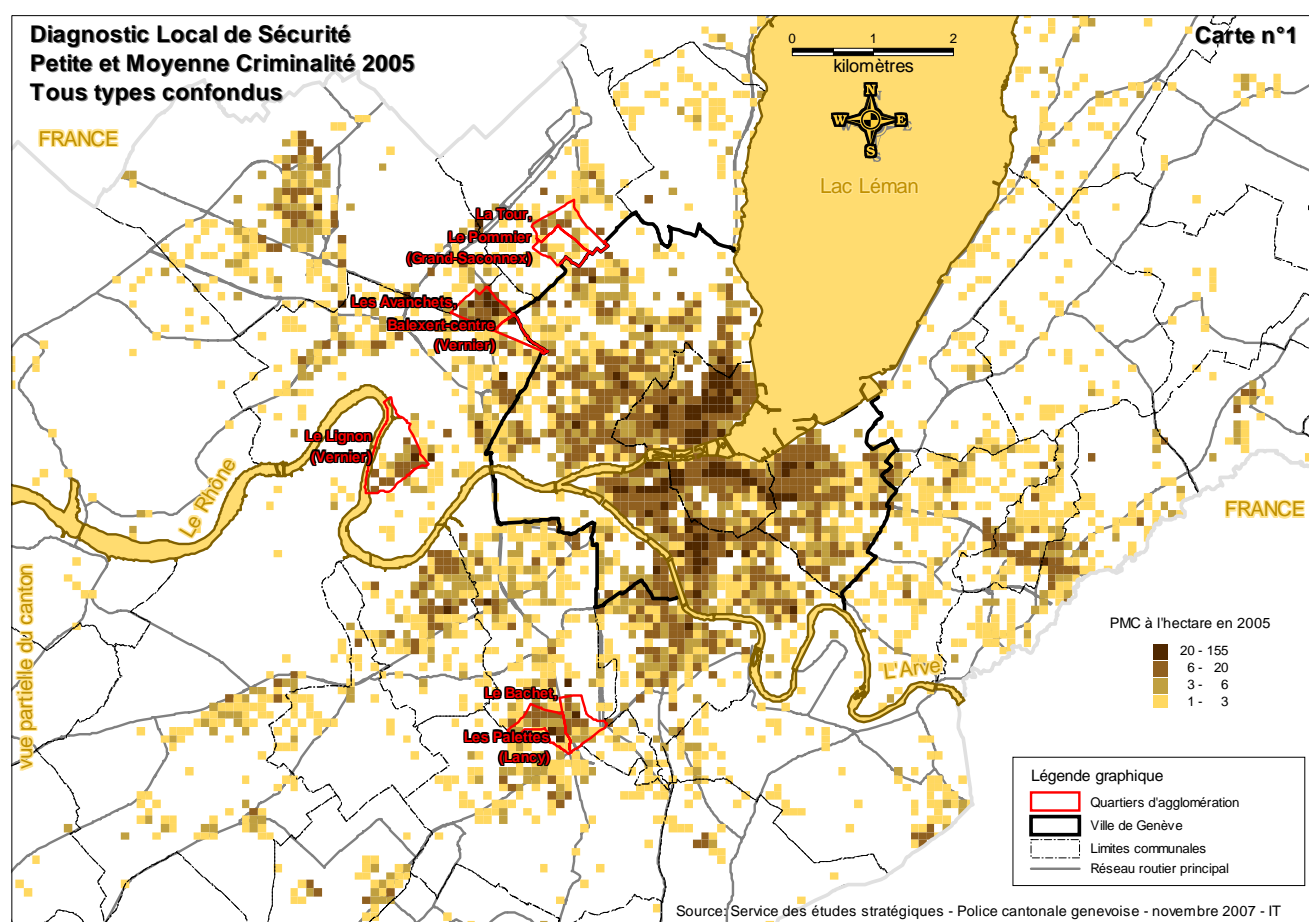


Tableau 2.5**Volumes et taux de la criminalité (PMC) dans les communes en 2005**

	N	Taux annuel d'événements pour 1000 hab.
Genève	16'607	89.75
Aire-la-Ville	15	17.94
Anières	62	26.22
Avully	29	16.18
Avusy	22	17.56
Bardonnex	82	38.26
Bellevue	84	30.18
Bernex	300	31.99
Carouge	1'244	65.52
Cartigny	6	7.19
Céligny	10	15.15
Chancy	30	32.47
Chêne-Bougeries	425	41.90
Chêne-Bourg	337	43.16
Choulex	19	19.69
Collex-Bossy	48	30.46
Collonge-Bellerive	158	22.54
Cologny	160	32.53
Confignon	70	20.18
Corsier	60	35.03
Dardagny	34	25.66
Genthod	61	23.15
Grand-Saconnex	612	61.95
Gy	11	27.92
Hermance	64	70.95
Jussy	40	33.22
Laconnex	20	33.50
Lancy	1'017	37.51
Meinier	35	19.98
Meyrin	874	42.34
Onex	623	35.89
Perly-Certoux	118	42.77
Plan-les-Ouates	305	34.50
Pregny-Chambésy	105	29.69
Presinge	35	56.91
Puplinge	83	39.06
Russin	4	10.05
Satigny	66	21.83
Soral	21	31.44
Thônex	482	36.43
Troinex	116	53.78
Vandoeuvres	57	21.81
Vernier	1'667	53.55
Versoix	457	38.34
Veyrier	219	22.86
Total	26'894	60.99

Source : Statistiques policières

Les accidents de la circulation



Les taux d'accidents poursuivent leur diminution progressive enregistrée depuis quelques années. Cette baisse généralisée se constate à la fois dans les volumes d'accidents et dans les taux pour 1000 habitants.

La comparaison des taux globaux d'accidents en Suisse (tableau 2.7) permet d'observer que cette diminution est plus rapide à Genève qu'en Suisse en général, même si le taux d'accidents à Genève est encore légèrement supérieur à celui observé

dans le canton de Vaud. Les taux d'accidents avec blessés sont assez similaires partout.

Le taux moyen de 2006 pour le canton de Genève est de 7.6 accidents pour 1000 habitants. La baisse affecte toutes les zones du canton, à l'exception des quartiers de l'agglomération où le taux d'accidents pour 1000 habitants reste stable depuis 2001. C'est en Ville que la baisse est la plus significative. En passant de 13.5 en 2001 à 9.8 en 2006, le taux d'accidents de la Ville se rapproche du taux constaté ailleurs dans le canton. Depuis 2001, la baisse des accidents de volume est de 21%. Le taux, lui, baisse même de 25%.

Tableau 2.6

Evolution des taux d'accidents tous types confondus dans les zones du canton (2001-2006)

Année	Ville de Genève	Taux pour 1000	Communes des quartiers de l'agglomération	Taux pour 1000	Campagne	Taux pour 1000	Reste du Canton	Taux pour 1000
2001	2436	13.48	539	7.41	640	8.69	679	7.14
2002	2341	12.82	571	7.77	621	8.23	682	7.09
2003	2157	11.67	502	6.70	574	7.43	628	6.44
2004	2090	11.27	525	7.82	567	7.30	594	5.49
2005	1944	10.51	498	7.31	557	7.06	618	5.67
2006	1823	9.81	498	7.14	560	7.00	512	4.67

Source : Statistiques policières

**Tableau
2.7**

		Comparaison de l'évolution des accidents : Genève, Vaud et Suisse (2001-2006)							
		En tout		dégâts matériels		avec blessés*		mortels*	
		N	‰	N	‰	N	‰	N	‰
2001	GE	4294	10.2	3164	7.5	1283	3.0	15	0.04
	VD	6045	9.7	3987	6.4	2013	3.2	45	0.07
	CH	72923	10.1	51408	7.1	21078	2.9	437	0.06
2002	GE	4215	9.9	2990	7.0	1309	3.1	18	0.04
	VD	5804	9.1	3771	5.9	1993	3.1	40	0.06
	CH	70127	9.6	48802	6.7	20912	2.9	413	0.06
2003	GE	3861	8.9	2614	6.0	1296	3.0	20	0.05
	VD	5555	8.7	3559	5.6	1951	3.1	45	0.07
	CH	68102	9.2	46450	6.3	21201	2.9	451	0.06
2004	GE	3776	8.6	2595	5.9	1267	2.9	23	0.05
	VD	5453	8.4	3514	5.4	1901	2.9	38	0.06
	CH	65513	8.8	44789	6.0	20293	2.7	431	0.06
2005	GE	3617	8.2	2578	5.8	1177	2.7	15	0.03
	VD	5087	7.8	3305	5.1	1747	2.7	35	0.05
	CH	63088	8.5	43282	5.8	19455	2.6	351	0.05
2006	GE	3392	7.6	2366	5.3	1141	2.6	15	0.03
	VD	4899	7.4	3112	4.7	1752	2.7	35	0.05
	CH	61436	8.2	41867	5.6	19256	2.6	313	0.04

* à l'exclusion des autoroutes

Source : Statistiques policières

**Tableau
2.8**

	Evolution des taux d'accidents avec blessés dans les zones du canton (2001-2006)							
	Ville de Genève		Communes des quartiers de l'agglomération		Campagne		Reste du Canton	
	N	Taux pour 1000	N	Taux pour 1000	N	Taux pour 1000	N	Taux pour 1000
2001	695	3.85	156	2.14	232	3.15	200	2.10
2002	693	3.80	190	2.61	231	3.14	195	2.05
2003	660	3.57	178	2.45	247	3.35	211	2.22
2004	690	3.72	166	2.28	234	3.18	177	1.86
2005	602	3.25	178	2.45	224	3.04	173	1.82
2006	574	3.09	165	2.27	242	3.29	160	1.68

Source : Statistiques policières

Les accidents avec dégâts matériels sont les plus fréquents, sauf dans la campagne. En Ville et dans l'agglomération, les accidents avec dégâts matériels – dont la police a eu connaissance – ont un volume qui *grosso modo* constitue le double des accidents avec

blessés. Dans la campagne, la proportion d'accidents avec blessés est légèrement supérieure à la proportion d'accidents avec dégâts matériels uniquement. C'est là un phénomène nouveau qui n'avait pas été constaté jusque-là. La campagne connaissait en effet une structure d'accidents similaire au reste du canton, dans laquelle les accidents avec dégâts matériels dominaient. En 2006, la tendance s'inverse. Depuis 2001, les accidents diminuent sensiblement dans la campagne, mais les accidents plus graves, avec blessés, s'y maintiennent quasiment au même niveau que 2001. On mesure là l'influence des axes pénétrants.

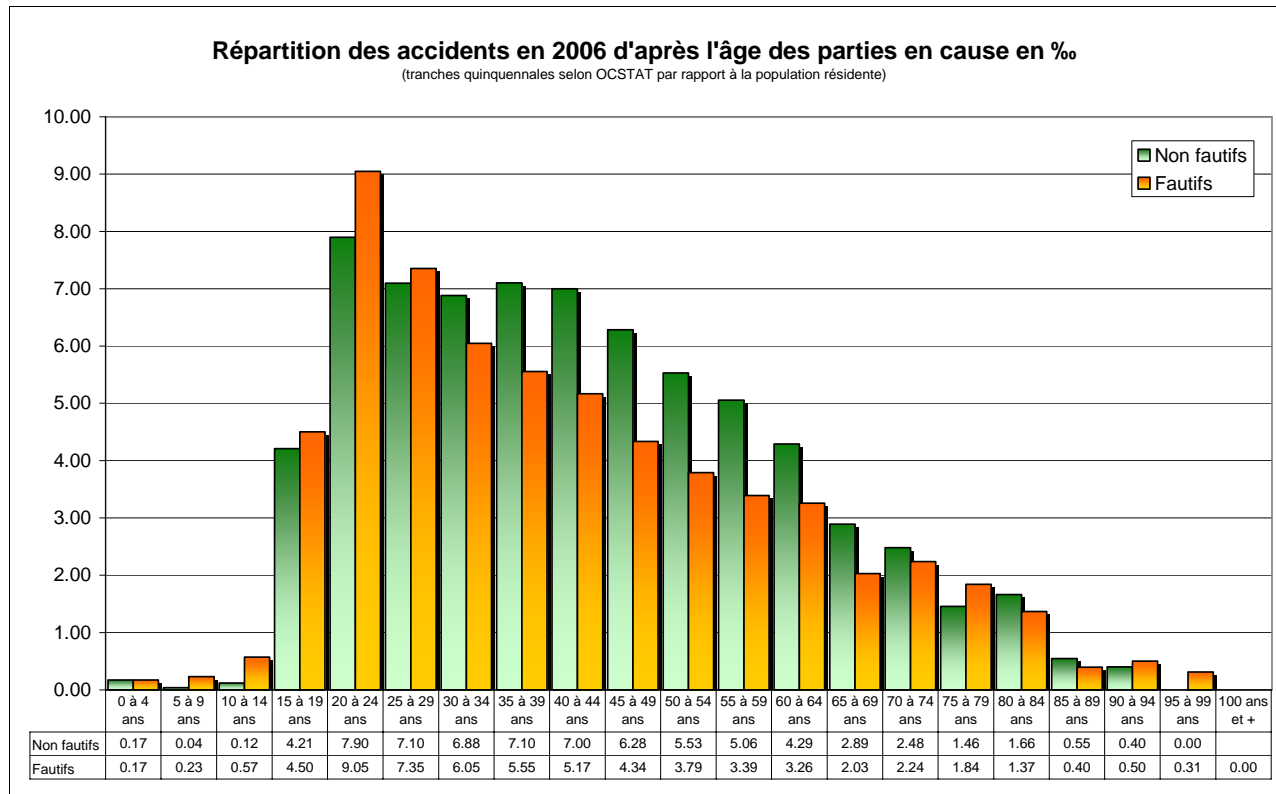
**Tableau
2.9**

**Evolution des accidents par type et par zone
(2001-2006)**

		Dégâts matériels	Taux pour 1'000	Blessé(s)	Taux pour 1'000	Mort(s)	Taux pour 100'000
2001	Ville de Genève	1734	9.60	695	3.85	7	3.87
	Communes des quartiers	380	5.22	156	2.14	3	4.12
	Campagne	403	5.47	232	3.15	5	6.79
	Reste du Canton	479	5.04	200	2.10	0	0.00
2002	Ville de Genève	1643	9.00	693	3.80	5	2.74
	Communes des quartiers	377	5.18	190	2.61	4	5.50
	Campagne	384	5.21	231	3.14	6	8.15
	Reste du Canton	484	5.09	195	2.05	3	3.16
2003	Ville de Genève	1486	8.04	660	3.57	11	5.95
	Communes des quartiers	321	4.41	178	2.45	3	4.12
	Campagne	324	4.40	247	3.35	3	4.07
	Reste du Canton	414	4.35	211	2.22	3	3.16
2004	Ville de Genève	1391	7.50	690	3.72	9	4.85
	Communes des quartiers	356	4.89	166	2.28	3	4.12
	Campagne	326	4.43	234	3.18	7	9.51
	Reste du Canton	413	4.34	177	1.86	4	4.21
2005	Ville de Genève	1335	7.22	602	3.25	7	3.78
	Communes des quartiers	318	4.37	178	2.45	2	2.75
	Campagne	329	4.47	224	3.04	4	5.43
	Reste du Canton	443	4.66	173	1.82	2	2.10
2006	Ville de Genève	1245	6.70	574	3.09	3	1.61
	Communes des quartiers	329	4.52	165	2.27	4	5.50
	Campagne	213	2.89	242	3.29	6	8.15
	Reste du Canton	350	3.68	160	1.68	2	2.10

Source : Statistiques policières

Le graphique ci-dessous permet d'observer la distribution des parties en cause dans les accidents à Genève par tranche d'âge de cinq ans. Les jeunes conducteurs (20-24 ans) sont les principaux responsables d'accidents. Le nombre d'accidents diminue graduellement avec l'âge (et l'expérience – voir en annexe le graphique portant sur les années de conduite) des conducteurs jusque vers 45 ans, âge à partir duquel on peut noter que le taux d'accidents diminue plus fortement.



Sept communes connaissent des taux d'accidents supérieurs à la moyenne cantonale en 2006. Il s'agit de Cologny, la Ville de Genève, Collonge-Bellerive, Bellevue, Carouge, Jussy et Chancy. Les communes dont les taux étaient déjà élevés en 2003 figurent donc toujours en « tête » de ce classement en 2006. Russin, notons-le, n'a connu une embellie qu'en 2006. La Ville de Genève, Bellevue, Carouge, Troinex, Vandoeuvre, et dans une certaine mesure également Lancy, ont connu des améliorations très significatives qui s'inscrivent dans la durée.

**Tableau
2.10**

**Classement des communes en fonction du taux d'accidents pour
1000 habitants (base : année 2006)**

Source : Statistiques policières

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Cologny	11.36	13.74	10.66	12.86	10.57	12.28
Ville de Genève	13.48	12.82	11.67	11.27	10.51	9.81
Collonge-Bellerive	9.52	9.69	6.88	7.61	7.28	9.04
Bellevue	12.81	12.54	8.22	8.77	6.11	8.64
Carouge	15.14	12.95	12.28	12.36	11.27	8.56
Jussy	5.90	13.66	10.01	11.65	9.97	8.05
Chancy	7.72	6.76	10.98	0.00	8.66	7.82
Lancy	8.90	8.95	8.92	7.96	7.71	7.60
Grand-Saconnex	11.64	10.73	9.83	8.53	6.17	7.59
Anières	6.67	5.57	2.97	4.69	5.07	7.02
Dardagny	0.77	3.89	3.04	2.34	1.51	6.97
Chêne-Bourg	8.15	6.38	5.31	5.98	6.92	6.76
Perly-Certoux	8.42	11.24	10.41	7.95	7.25	6.71
Meinier	2.96	9.42	5.69	5.14	6.85	6.63
Vernier	7.48	8.55	6.38	7.49	7.32	6.60
Satigny	8.57	7.49	7.36	8.61	10.25	6.54
Chêne-Bougeries	9.32	6.70	7.34	5.65	6.01	6.48
Plan-les-Ouates	6.90	9.62	7.03	5.56	7.01	6.32
Céligny	6.28	1.57	4.68	1.53	4.55	6.25
Meyrin	7.34	7.78	6.69	7.37	7.70	6.19
Pregny-Chambésy	4.92	5.76	3.47	5.19	5.09	5.92
Aire-la-Ville	5.61	7.04	8.15	4.13	7.18	5.50
Thônex	4.87	5.91	5.27	3.93	5.74	5.06
Russin	12.95	7.50	19.51	14.93	12.56	4.94
Cartigny	10.01	2.46	7.18	7.55	6.00	4.90
Bardonnex	7.62	3.77	5.70	3.27	6.53	4.74
Corsier	5.33	7.60	5.77	9.39	5.25	4.60
Avusy	0.84	5.03	1.61	2.37	3.19	4.60
Confignon	4.25	4.10	3.22	6.01	3.17	4.52
Bernex	6.32	5.08	5.42	6.25	4.90	4.24
Troinex	10.52	5.79	6.02	6.02	3.71	4.20
Vandoeuvre	7.92	6.58	6.26	5.43	4.98	3.84
Puplinge	3.80	4.69	6.98	1.86	2.35	3.80
Versoix	4.27	4.31	4.86	3.87	3.61	3.60
Genthod	2.20	3.93	1.67	3.99	2.66	3.37
Hermance	7.39	3.58	3.51	4.50	8.87	3.33
Veyrier	5.03	3.68	4.19	3.60	3.13	3.10
Onex	4.94	4.48	3.79	3.73	3.69	2.99
Choulex	6.22	8.20	7.28	2.07	5.18	2.07
Collex-Bossy	4.53	6.75	3.56	7.45	2.54	1.92
Laconnex	3.73	5.50	7.39	0.00	13.40	1.62
Presinge	6.12	3.12	3.19	6.57	6.50	1.59
Soral	4.79	9.27	11.06	4.57	4.49	1.50
Avully	3.42	3.44	4.57	0.56	3.35	1.15
Gy	2.67	5.18	4.94	5.09	7.61	0.00



Les incivilités : état des lieux

Les incivilités sont des comportements qui marquent une rupture par rapport à l'ordre de la vie quotidienne et des relations sociales sans pour autant nécessairement relever de l'infraction au terme de la loi. L'incivilité se matérialise sous diverses formes : déprédations diverses, ordures abandonnées sur la voie publique, molosses non tenus en laisse et non munis d'une muselière, stationnement sauvage, graffitis et tags, bandes de jeunes aux comportements (perçus comme) agressifs ou encore nuisances sonores. Ces perturbations de l'ordre social pèsent négativement sur la qualité de vie dans les quartiers, aggravent le sentiment d'insécurité, et, bien souvent, se traduisent par des attentes plus fortes en matière de prestations des autorités. L'incivilité comme phénomène de société a fait irruption dans l'agenda policier avec l'émergence de la doctrine de la police de proximité et sous l'influence de théories criminologiques qui ont associé l'incivilité à une détérioration du tissu social jugée propice à la délinquance.

Un phénomène omniprésent mais peu dénoncé

Le sondage confirme que l'incivilité touche pratiquement tout le monde et partout. 93.4% des personnes interrogées ont affirmé avoir été exposées à l'une des 9 incivilités retenues dans cette étude depuis le début de l'année 2007. Confirmant un statut à la limite du pénal, l'exposition ne se traduit pas forcément ou, plutôt, n'est suivie que rarement d'une dénonciation. Seuls 15.2% des répondants affirment avoir dénoncé au moins l'une des incivilités auxquelles ils ont été exposés en 2007. Dans les rares cas où l'on dénonce, on le fait cependant plutôt à la police qu'à la commune. Dans 8% des cas, le répondant affirme avoir dénoncé une incivilité à la centrale d'engagement (« 117 ») et dans 3.5% des cas au poste de police. Il n'y a pas de différence significative dans les taux de dénonciation entre les zones du canton ou les quartiers.

Tableau 2.11

	Destinataire de la dénonciation d'une incivilité	
		%
Appel urgent police (« 117 »)		8.0
Poste de police		3.5
Police par autre moyen		0.8
Commune		2.9
Non dénoncée		84.8
Total		1201
		100%

Source : Sondage

La territorialisation de l'incivilité et les problèmes principaux

Si l'incivilité est omniprésente, elle s'avère plus fréquente en milieu urbain avec 97% d'exposition des résidents de la ville et 95.4% d'exposition dans les quartiers de l'agglomération. Mais la campagne n'est de loin pas épargnée par le phénomène puisque 84.5% des résidents des communes rurales du canton confirment qu'ils ont eux aussi été exposés en 2007 à une incivilité au moins.

Les incivilités les plus fréquentes - touchant environ deux personnes sur trois - sont liées à la circulation. Il s'agit essentiellement de nuisances sonores et de stationnements sauvages. Les questions de la propreté et de déprédations de l'habitat viennent immédiatement après à l'échelle cantonale. Ces nuisances s'avèrent les plus fréquentes en Ville et dans les quartiers de l'agglomération. Des groupes de jeunes incivils et la mendicité sont mentionnés par une personne sur deux. Moins fréquentes, mais touchant tout de même près d'une personne sur deux, on trouve finalement des rixes et la consommation de drogues. Si, dans la campagne, c'est l'incivilité routière qui prédomine, ailleurs ce sont plutôt les déprédations, l'abandon de détritiques ou encore les tags et graffitis qui sont les incivilités les plus fréquentes.

Tableau 2.12 Les incivilités à l'échelle des zones du canton
Classement décroissant selon le total

	Ville de Genève %	Quartiers de l'agglomération %	Campagne %	Total pondéré %
Bruit excessif de véhicules à moteur	70.3	65.7	57.0	66.2
Abandon d'objets et saleté	72.7	72.3	46.0	65.3
Graffitis et déprédations	70.7	70.7	48.4	64.7
Stationnement sauvage	65.2	59.1	53.0	61.4
Attitudes dérangeantes de groupes de jeunes	60.2	61.7	40.8	55.0
Att. dérangeantes de mendiants, vendeurs de fleurs, etc.	59.7	43.9	27.2	49.4
Chiens non tenus en laisse ou agressifs	45.5	50.0	49.5	47.0
Vente ou consommation de drogue	50.8	48.2	26.4	43.9
Violences verbales, bagarres	49.4	48.9	29.8	43.7

Source : Sondage

Les taux d'exposition à l'incivilité sont très comparables en Ville de Genève et dans les quartiers de l'agglomération même si les quartiers du Lignon ou des Avanchets connaissent des taux en général supérieurs à ceux de la Ville.

Tableau 2.13

Les incivilités à l'échelle des quartiers

	Le Lignon %	Les Avanchets %	Le Pommier/ La Tour %	Bachet/ Palettes %
Bruit excessif de véhicules à moteur	64.0	74.0	62.0	62.6
Abandon d'objets et saleté	83.2	82.8	53.0	70.0
Graffitis et déprédations	76.0	76.8	58.0	72.0
Stationnement sauvage	46.4	76.0	47.0	66.7
Attitudes dérangeantes de groupes de jeunes	62.4	67.0	51.0	66.0
Att. dérangeantes de mendiants, vendeurs de fleurs, etc.	44.0	36.4	31.0	64.0
Chiens non tenus en laisse ou agressifs	63.4	50.0	36.0	50.5
Vente ou consommation de drogue	46.8	74.7	26.8	44.9
Violences verbales, bagarres	60.4	57.1	29.0	49.0

Source : Sondage

Le problème de la propreté de l'habitat est particulièrement aigu dans les quartiers de l'agglomération. Il touche avant tout le Lignon et les Avanchets (plus de 80%), mais les Palettes ne sont pas épargnées par le phénomène (70%). Aux Avanchets, les résidents mentionnent un problème de drogue qui n'apparaît que dans une moindre mesure dans les autres quartiers. Le quartier de Bachet/Palettes ne se distingue pas fondamentalement de la Ville en matière d'incivilités. Quant au quartier du Pommier/La Tour, il se démarque très nettement des autres quartiers. C'est le quartier le moins touché par les incivilités et s'avère même avoir un taux d'exposition inférieur à la moyenne cantonale. Le problème principal mentionné par ses résidents est le bruit causé par des véhicules à moteur. Ce quartier se rapproche des taux constatés dans la zone rurale du canton.

La nuisance de l'incivilité

Pour apprécier le degré de nuisance des incivilités, les répondants se déclarant exposés à une incivilité avaient la possibilité de s'exprimer sur le fait que celle-ci les dérangeait « beaucoup » (3), « un peu » (2) ou « pas du tout » (1). Le tableau suivant indique la moyenne calculée pour chaque incivilité dans les zones du canton.

Tableau 2.14

Indice de nuisance des incivilités dans les zones du canton

	Saleté	Drogue	Bagarres	Chiens	Déprédations	Bruit excessif véhicules	Groupes de jeunes	Mendicité	Stationnement sauvage
Ville de Genève	2.6	2.6	2.5	2.5	2.4	2.4	2.3	2.1	1.9
Quartiers de l'agglom.	2.6	2.6	2.4	2.3	2.5	2.2	2.3	2.2	2.1
Campagne	2.5	2.4	2.5	2.3	2.5	2.4	2.3	2.3	2.2
Moyenne pondérée	2.56	2.55	2.49	2.44	2.41	2.35	2.28	2.16	2.02
N	762	484	509	580	758	770	647	522	706

Source : Sondage

Il s'avère ainsi que deux incivilités dérangent plus que les autres : ce sont les questions liées à la propreté et les problèmes de drogue. C'est surtout en Ville de Genève ainsi que dans certains quartiers (cf. ci-dessous) que ces deux problèmes sont jugés les plus dérangeants (2.6). Viennent ensuite, dans une fourchette assez serrée, les bagarres et violences verbales, les chiens non tenus en laisse ou agressifs ainsi que les graffitis et autres déprédations. Les incivilités routières, les bandes de jeunes ou encore la présence de mendiants sont jugées nettement plus bénignes. On notera que c'est en Ville de Genève - la plus exposée - que la mendicité dérange le moins les résidents.

A l'échelle de trois quartiers – Le Lignon, les Avanchets et Bachet/Palettes – l'indice de nuisance fait ressortir deux types de problèmes : la saleté et la drogue. La grande majorité des résidents estime que ces problèmes sont très dérangeants – 2.7 sur l'indice dont le maximum est 3. Ce sont les abandons de détritiques et la propreté en général qui, selon cette enquête, s'avèrent non seulement les plus fréquents mais aussi les plus dérangeants. C'est, en d'autres termes, le problème principal de ces quartiers. Ce n'est, il est vrai, pas une nouveauté, sachant que ce type de problème était déjà apparu comme une priorité lors du premier diagnostic local de la sécurité en 2004. Trop peu de progrès ont été réalisés depuis.

Tableau 2.15

Indice de nuisance des incivilités dans les quartiers de l'agglomération

	Saleté	Drogue	Bagarres	Chiens	Déprédations	Bruit excessif véhicules	Groupes de jeunes	Mendicité	Stationnement sauvage
Le Lignon	2.7	2.5	2.4	2.4	2.5	2.3	2.5	2.0	2.0
Avanchets	2.7	2.6	2.4	2.2	2.4	2.2	2.2	2.1	1.9
Les Pommiers / La Tour	2.5	2.5	2.6	2.2	2.6	2.3	2.2	2.6	2.3
Bachet / Palettes	2.6	2.7	2.5	2.4	2.6	2.2	2.3	2.2	2.1

Source : Sondage

Le problème de vente et de consommation de drogues touche, selon les données du sondage, les quartiers de l'agglomération comme la Ville de Genève. C'est aux Avanchets et à Bachet/Palettes cependant qu'il est considéré comme étant le plus nuisible.

La dénonciation et l'attitude des résidents face à l'incivilité

On a vu plus haut que seuls quelque 15% des répondants exposés ont dénoncé aux autorités une incivilité depuis le début de l'année 2007. Pour l'incivilité, d'autres mécanismes de régulation jouent. Une question posée aux résidents sur la probabilité que leurs voisins interviennent si des adolescents venaient à manquer de respect pour un adulte fournit un bon indicateur de l'efficacité du mécanisme d'autorégulation sociale. Dans 67% des cas, les répondants estiment probable (assez ou très probable) que leurs voisins ne restent pas sans réagir. C'est avant tout dans la campagne genevoise (78.1%) que ce mécanisme de civisme est jugé opérant. Dans les quartiers de l'agglomération, les résidents sont moins optimistes avec seulement 57.6% pensant la même chose. Dans le quartier du Pommier/La Tour, ce comportement civique des voisins est jugé probable par

62% des résidents alors que dans les autres quartiers, cette probabilité se situe dans une fourchette variant de 54 à 58%. Tant aux Avanchets qu'au Pommier/La Tour, ce sont surtout les étrangers qui jugent cette intervention probable, alors que dans les deux autres quartiers, les proportions sont similaires entre les Suisses et les étrangers. Le sondage ne permet pas de dire si les adolescents étrangers sont davantage la cible de ce contrôle informel que leurs camarades.

On touche avec cette constatation de la relative faiblesse du contrôle social à l'un des nœuds du problème que pose l'incivilité. Elle se situe dans une zone grise où à la fois l'action des autorités et les mécanismes de civisme traditionnels semblent inopérants. Le civisme traditionnel – ou le contrôle social informel – fait défaut tandis que les autorités investissent peu le terrain. C'est dans les quartiers de l'agglomération que le problème prend toute son ampleur. Les mécanismes d'autorégulation y sont plus faibles alors que justement l'incivilité se multiplie. L'incivilité appelle une réponse, car jugée très gênante et considérée comme un critère de qualité de vie, mais les résidents semblent résignés lorsqu'il s'agit de la dénoncer. On peut faire l'hypothèse que le faible taux de dénonciation s'explique par l'absence d'un mécanisme public, officiel, administratif, efficace aussi, de réponse qui soit bien identifié par les résidents. L'incivilité apparaît là où les mécanismes traditionnels, fonctionnant relativement bien dans les communes rurales, sont devenus inopérants dans des quartiers moins bien soudés par un lien social. Par ailleurs, elle n'a pas débouché sur des mécanismes appropriés qui permettent sa prise en charge. C'est dans ce vide, cet espace social laissé « en friche », que devrait s'inscrire un mécanisme qui pourrait s'élaborer dans le cadre de contrats locaux de société et/ou de sécurité. Nous verrons plus loin que les résidents de ces quartiers, pour remplir ce vide, plébiscitent une plus grande présence policière sous une forme plus permanente.

Tableau 2.16

	Probabilité que les voisins interviennent au cas où des adolescents montreraient un manque de respect face à un adulte dans les zones du canton			
	Ville de Genève %	Agglomération %	Campagne %	Canton (pondéré) %
Très improbable	10.2	13.7	8.0	9.9
Plutôt improbable	26.7	28.8	14.0	23.3
Plutôt probable	46.6	39.5	49.9	46.9
Très probable	16.5	18.1	28.2	20.0
N	363	365	387	1112
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Tableau 2.17

	Probabilité que les voisins interviennent au cas où des adolescents montreraient un manque de respect face à un adulte dans les quartiers de l'agglomération			
	Le Lignon %	Les Avanchets %	Le Pommier/La Tour %	Bachet/Palettes %
Très improbable	14.3	16.5	14.3	9.8
Plutôt improbable	29.7	29.7	23.1	32.6
Plutôt probable	40.7	31.9	41.8	43.5
Très probable	15.4	22.0	20.9	14.1
N	91	91	91	92
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

L'intervention, la présence et les contrôles



La Centrale d'engagement et les réquisitions

C'est en Ville que police-secours intervient le plus souvent. Pour 1000 habitants, elle intervient annuellement en moyenne 90.9 fois. Ce taux d'interventions est pratiquement trois fois plus élevé que dans les communes rurales (35.3) et plus de deux fois plus élevé que dans les quartiers de l'agglomération (42.5). Les cartes ci-après et en annexe permettent de visualiser la distribution spatiale des interventions, appelées également ici réquisitions.

Tableau 3.1

Les taux de réquisitions du Journal P2000 ventilés par type de zone dans le canton de Genève pour l'année 2006 – appels au 117 uniquement

Types de réquisitions	Genève-Ville		Quartiers de l'agglomération		Campagne de Genève		Reste du canton		Canton de Genève	
	%	Taux pour 1000 hab.	%	Taux pour 1000 hab.	%	Taux pour 1000 hab.	%	Taux pour 1000 hab.	%	Taux pour 1000 hab.
Atteintes aux biens	9.1	8.2	10	4.3	10.1	3.5	7.7	4.2	8.8	6.4
Atteintes aux personnes	4.9	4.5	4.6	1.9	3.3	1.2	4.4	2.4	4.7	3.4
Affaires et accidents de circulation	24.3	22.1	17.7	7.5	37.9	13.4	31.7	17.5	27.2	19.8
Social et secours	11.5	10.5	17.9	7.6	15.4	5.4	12.6	7.0	12.4	9.0
Incivilités	21.7	19.7	23.3	9.9	14.6	5.1	20.0	11.0	20.0	14.6
Tranquillité et sécurité publiques	15.6	14.2	16.4	7.0	7.8	2.7	13.1	7.2	14.1	10.3
Autres	12.8	11.7	10.2	4.3	10.9	3.8	10.5	5.8	12.8	9.4
Total N=	16'890	90.9	1'098	42.5	2'821	35.3	8'474	55.2	32'486	73.0
	100%		100%		100%		100%		1.0	100.0

Source : Statistiques policières

Ce sont les affaires de circulation qui s'avèrent les plus gourmandes en matière d'intervention de police-secours (voir les définitions des catégories d'interventions

retenues dans ce DLS en annexe). Elles occupent en moyenne plus de 27% de toutes les interventions. Dans les zones rurales, cette proportion grimpe même jusqu'à 37.9% des interventions.

L'incivilité est également responsable d'un nombre important d'interventions d'urgence. Près de 20% de toutes les interventions ont pour motif une incivilité. C'est dans les quartiers de l'agglomération que cette proportion est la plus élevée (23.3%) ; inversement, dans la campagne, elle s'avère plus rare (14.6%). La tranquillité et la sécurité publiques, d'une part, le social et le secours, d'autre part, sont très proches et se disputent la troisième place selon les zones. Sur le plan cantonal, 14.1% des interventions à l'échelle cantonale sont déclenchées par des questions de tranquillité et de sécurité publiques. Le social et le secours consomment quant à eux en moyenne 12.4% des ressources de police-secours.

Finalement, la criminalité en tant que telle, que ce soit des atteintes contre les biens ou des atteintes contre les personnes, arrive en queue de peloton avec respectivement 8.8% et 4.7% des interventions d'urgence. En matière d'atteintes aux biens, qui constituent *grosso modo* le 80% de la criminalité recensée par la police, il faut préciser que seule une minorité fait l'objet d'une réquisition au 117. Certaines sont traitées directement par la police judiciaire dont les interventions ne sont pas répertoriées ici, tandis que la plupart font l'objet d'un dépôt de plainte dans un poste de police.

Si l'on regroupe les incivilités, le social et la tranquillité publique dans une catégorie unique qui désignerait des interventions dont le caractère social est plus fortement marqué, on peut faire le constat suivant : dans les quartiers de l'agglomération, 57.6% de toutes les interventions ont un caractère social ; en Ville, cette proportion se monte à 48.8% tandis que dans la campagne, elle se situe à 37.8%.

A l'échelle des quartiers, d'importantes variations se font jour. Tout d'abord, les taux d'interventions pour 1000 habitants y sont très variables. Ils sont très bas dans le quartier résidentiel du Pommier/La Tour (27.3) et se situent au plus haut dans le quartier des Avanchets (58.0). Le taux élevé des Avanchets s'explique en bonne partie par la présence du centre commercial de Balexert. Hors centre commercial, le taux d'interventions aux Avanchets (42.5) se situe à moins de la moitié du taux de la Ville de Genève (90.9) et, par exemple, s'avère inférieur au taux d'interventions observé au Lignon (50.7).

Le taux d'interventions au Lignon est supérieur à la moyenne des quartiers de l'agglomération pour pratiquement toutes les catégories d'interventions. L'inverse est vrai pour le quartier du Pommier/La Tour. Les incivilités sont plus gourmandes en ressources policières au Bachet/Palettes (30.6%) et aux Avanchets (25.2%) qu'ailleurs dans le canton. La part du social et du secours est également plus importante dans ces quartiers. Les affaires de circulation n'arrivent qu'en troisième position cette fois.

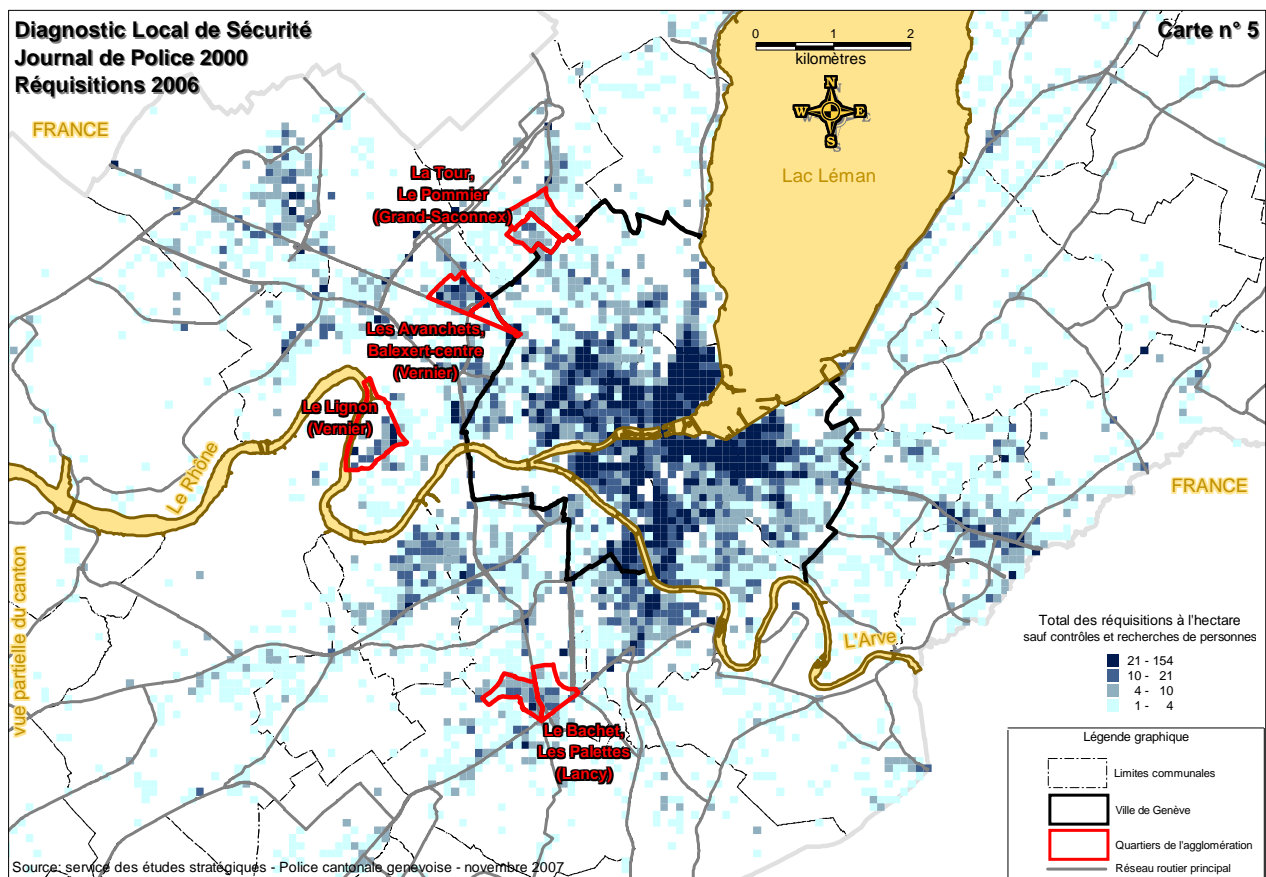
**Tableau
3.2**

**Les taux de réquisitions du Journal P2000 ventilés
par quartiers de l'agglomération en 2006 – appels au 117 uniquement**

Types de réquisitions	Le Lignonr		Les Avanchets		Les Avanchets (sans Balaxert)		Le Pommier/La Tour		Bachet/Palettes	
	%	Taux pour 1000 hab.	%	Taux pour 1000 hab.	%	Taux pour 1000 hab.	%	Taux pour 1000 hab.	%	Taux pour 1000 hab.
Atteintes aux biens	9.9	5.0	13.1	7.6	8.1	3.5	7.3	2.0	7.9	2.8
Atteintes aux personnes	4.8	2.4	4.3	2.5	5.0	2.1	7.3	2.0	3.3	1.2
Affaires et accidents de circulation	11.3	5.7	20.5	11.9	17.1	7.2	24.0	6.5	17.4	6.2
Social et secours	21.6	10.9	15.6	9.1	19.0	8.1	15.3	4.2	18.1	6.5
Incivilités	21.9	11.1	19.0	11.0	25.2	10.7	21.3	5.8	30.6	10.9
Tranquillité et sécurité publiques	19.2	9.7	13.4	7.7	16.3	6.9	16.7	4.5	17.1	6.1
Autres	11.3	5.7	14.2	8.2	9.3	4.0	8.0	2.2	5.6	2.0
Total N=	292	50.7	352	58.0	258	42.5	150	27.3	304	35.8
	100%		100%		100%		100%		100%	

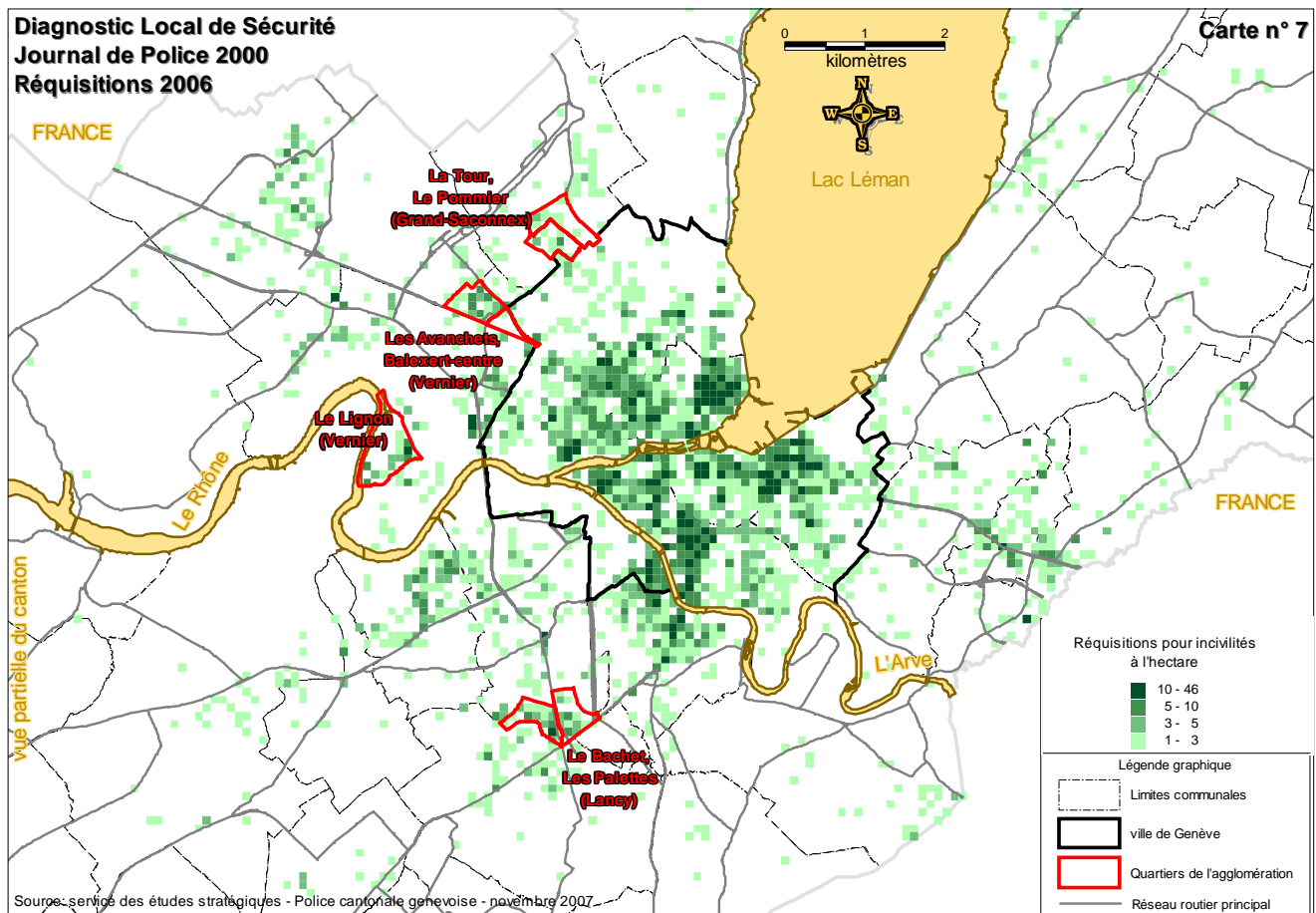
Source : Statistiques policières

Carte des réquisitions – tous types confondus



Le classement des communes en fonction du taux d'interventions pour 1000 habitants confirme que la Ville est la plus gourmande en matière d'interventions. Viennent ensuite les communes de Carouge, Vernier, de Cologny et de Chêne-Bourg. Les quartiers des Avanchets et du Lignon ont des taux d'interventions inférieurs à ces communes prises dans leur globalité. On note aussi que le quartier du Pommier/La Tour, en 2006, connaît un taux d'interventions qui est à peu près identique à celui de la commune de Vandoeuvre par exemple.

Carte des réquisitions pour incivilités



**Tableau
3.3**

Classement des communes et des quartiers de l'agglomération selon le taux de réquisitions pour 1000 habitants – Journal P2000 en 2006 – appels au 117 uniquement

	N réquisitions	Taux pour 1000 hab.	N réquisitions par ha	Densité (habitants) par ha
Genève Ville	16'893	90.9	10.65	117.21
Carouge	1'505	78.6	5.68	72.28
Vernier	2'031	63.8	2.64	41.44
Cologny	298	61.0	0.81	13.35
Chêne-Bourg	469	59.9	3.55	59.36
Les Avanchets	352	58.0	11.42	196.92
Meyrin	1'084	52.4	1.08	20.67
Bardonnex	108	51.2	0.21	4.18
Le Lignon	292	50.7	6.34	125.07
Thônex	650	49.1	1.70	34.63
Chêne-Bougeries	496	48.7	1.19	24.43
Puplinge	102	48.4	0.38	7.75
Bellevue	138	47.7	0.32	6.65
Lancy	1'300	47.3	2.70	57.04
Plan-les-Ouates	423	46.9	0.72	15.25
Grand-Saconnex	483	46.4	1.10	23.75
Satigny	141	46.1	0.07	1.60
Jussy	56	45.1	0.05	1.10
Anières	105	43.4	0.27	6.29
Chancy	44	43.0	0.08	1.91
Collonge-Bellerive	303	42.2	0.50	11.76
Perly-Certoux	115	40.6	0.45	10.98
Russin	16	39.5	0.03	0.82
Onex	677	39.0	2.41	61.85
Versoix	454	37.2	0.43	11.59
Pregny-Chambésy	133	37.5	0.41	11.01
Bachet/Palettes	304	35.8	7.41	207.17
Dardagny	43	33.3	0.05	1.50
Céligny	21	32.8	0.05	1.38
Corsier	57	32.7	0.21	6.42
Collex-Bossy	51	32.7	0.07	2.26
Aire-la-Ville	29	31.9	0.10	3.15
Troinex	68	31.7	0.20	6.33
Soral	21	31.6	0.07	2.33
Bernex	278	29.5	0.21	7.27
Cartigny	23	28.2	0.05	1.85
Vandoeuvres	73	28.1	0.17	5.98
Le Pommier/La Tour	150	27.3	3.58	131.31
Presinge	17	27.0	0.04	1.33
Avusy	35	26.9	0.07	2.50
Genthod	71	26.6	0.25	9.31
Avully	45	25.9	0.10	3.79
Veyrier	244	25.2	0.38	15.00
Meinier	44	24.3	0.06	2.60
Confignon	88	23.4	0.32	13.67
Choulex	20	20.7	0.05	2.48
Laconnex	12	19.4	0.03	1.57
Hermance	17	18.9	0.12	6.21
Gy	5	12.5	0.02	1.22
Total	29'286	65.8	1.19	18.10



Contrôle de personnes

Sous la rubrique « contrôle et recherche de personnes » et dans la logique des pages précédentes, nous avons regroupé les activités policières dictées par un appel au 117. La très grande majorité de ces contrôles sont effectués en Ville de Genève (2'399 cas) ou dans des zones frontières (reste du canton, 1'422 cas). Dans les quartiers de l'agglomération, ces contrôles sont rares même si, aux Avanchets, ils sont plus fréquents du fait du centre commercial.

Tableau 3.4 Les taux de réquisitions du Journal P2000 « contrôle et recherche de personnes » ventilés par type de zone dans le canton de Genève pour l'année 2006 – appels au 117 uniquement

	Genève-Ville		Quartiers de l'agglomération		Campagne de Genève		Reste du canton	
	N	Taux pour 1000 hab.	N	Taux pour 1000 hab.	N	Taux pour 1000 hab.	N	Taux pour 1000 hab.
Contrôle et recherche de personnes	2'399	12.9	109	4.2	585	7.3	1422	9.3

Source : Statistiques policières

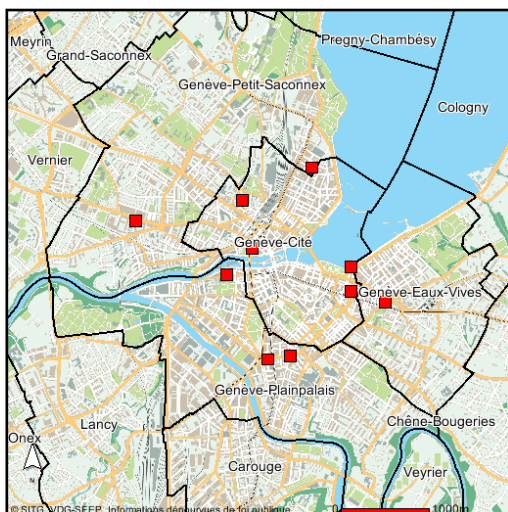
Tableau 3.5 Les taux de réquisitions du Journal P2000 "contrôle et recherche de personnes" ventilés par quartiers de l'agglomération en 2006 – appels au 117 uniquement

	Le Lignon		Les Avanchets		Le Pommier/La Tour		Bachet/Palettes	
	N	Taux pour 1000 hab.	N	Taux pour 1000 hab.	N	Taux pour 1000 hab.	N	Taux pour 1000 hab.
Contrôle et recherche de personnes	21	3.6	37	6.1	14	2.5	37	4.4

Source : Statistiques policières

La présence policière permanente

La carte ci-après situe la localisation des postes et hôtels de police du canton. Cette présentation donne une image très partielle de la présence de la police cantonale. En effet, outre les forces territoriales, des effectifs mobiles sont engagés quotidiennement que ce soit sous la forme de patrouilles ou sur réquisition de la centrale d'engagement. Il s'agit notamment des patrouilles de la police de la sécurité internationale (PSI), des brigades de sécurité routière et des brigades de sécurité publique de la gendarmerie.



Sur le plan de la sécurité municipale, la carte ci-dessous indique l'effectif des agents de sécurité municipale (ASM) par commune, ainsi que le taux d'agents pour 1000 habitants selon les données transmises par les communes en février 2007. A noter que certaines communes, qu'elles comptent ou non des ASM, recourent également à des prestations d'agences de sécurité privée. La carte ci-contre permet de situer les postes des ASM en Ville de Genève (voir également la carte en annexe qui présente les postes de police et les postes des ASM en Ville de Genève).



La présence policière observée par les résidents

Pour mesurer la présence policière telle qu'elle est constatée par les répondants à l'échelle de leur quartier, un indice a été construit sur une échelle allant de 0 à 11. « 0 » signifie que le répondant ne voit jamais de patrouille ; « 5 » signifie qu'il voit en moyenne une patrouille trois fois par semaine ; « 11 » signifie qu'il voit en moyenne 8 fois par semaine une patrouille. Le tableau ci-dessous donne les valeurs de l'indice pour les DLS 2004 et 2007.

Tableau 3.6 Indice de présence des différents types de patrouilles dans les zones du canton (non pondéré)

	Visibilité des patrouilles mobiles		Visibilité des patrouilles à pied		Visibilité des agents de sécurité municipale	
	2007	2004	2007	2004	2007	2004
Ville de Genève	3.96	4.57	1.72	2.40	4.06	5.05
Agglomération	2.92	2.98	0.91	1.01	2.47	3.09
Campagne	2.28	2.26	0.47	0.43	1.94	1.54
Moyenne (non pondérée)	2.86	3.27	1.96	1.27	3.09	3.21

Source : Sondage

Selon les répondants, c'est en Ville que l'on voit le plus souvent des patrouilles mobiles, en moyenne deux fois par semaine (indice : 3.96). Cette présence semble cependant moins marquée qu'en 2004. Lors de cette enquête, le taux se situait alors un bon demi-point au dessus, à savoir à 4.57, signifiant qu'en moyenne on voyait des patrouilles de police-secours entre deux et trois fois par semaine. Les résidents de l'agglomération voient nettement moins souvent la police que ceux de la Ville. C'est toutefois dans la campagne que cette présence est la moins marquée aux yeux des résidents (une à deux fois par mois environ). Ces observations par les interviewés rejoignent assez bien la réalité de l'intervention de police-secours qu'on a décrite dans le chapitre précédent.

On constate une diminution de la présence policière pour ce qui touche aux patrouilles de la police cantonale à pied. En 2004, les résidents de la Ville voyaient en effet plus souvent une patrouille à pied qu'en 2007. C'est également vrai pour les résidents de l'agglomération. En gros, la valeur de 1 signifie que les résidents affirment ne voir la police à pied dans leur quartier qu'une seule fois par mois au grand maximum.

Les agents de sécurité municipale sont nettement plus visibles que la police cantonale. En moyenne, en Ville, on les voit deux fois par semaine. Dans les quartiers de l'agglomération, on les voit moins d'une fois par semaine. Les résidents en 2007 constatent également une diminution de la présence des agents de sécurité municipale dans les quartiers. Notons que la seule exception à cette règle est la campagne.

Tableau 3.7 Indice de présence policière par type de patrouille dans les quartiers de l'agglomération (2004, 2007, non pondéré)

	Visibilité des patrouilles mobiles		Visibilité des patrouilles à pied		Visibilité des agents de sécurité municipale	
	2007	2004	2007	2004	2007	2004
Le Lignon	3.37	2.52	0.81	0.86	1.93	2.47
Les Avanchets	2.27	1.54	0.58	0.60	2.27	1.93
Le Pommier / La Tour	2.88		0.71		3.00	
Bachet / Palettes	3.17	3.59	1.54	1.30	2.73	3.69

Source : Sondage

C'est dans les quartiers du Pommier/La Tour et de Bachet/ Palettes que la présence policière est la plus marquée selon les résidents. Ces derniers voient en moyenne près d'une fois par semaine police-secours ainsi que la police municipale. Au Lignon, on voit plus fréquemment qu'ailleurs police-secours, mais moins la sécurité municipale.

Les patrouilles de la police cantonale à pied se rencontrent partout moins d'une fois par mois, à l'exception du Bachet/ Palettes où les résidents affirment qu'ils voient ce type de patrouille environ une fois par mois.

Les quartiers et l'intervention de proximité

Les chiffres de l'intervention policière seront, plus tard, mis en parallèle avec la « demande » sociale en matière d'intervention. On a déjà pu observer ici que le gros morceau des interventions dans les quartiers de l'agglomération est à ranger dans l'ordre du social. Il s'agit d'incivilités, de questions d'ordre public ou encore d'assistance d'urgence. Ce caractère social de l'intervention policière vient sans doute combler en partie un lien social ténu à l'échelle du quartier. La police se présente dans l'esprit des résidents comme un substitut à des réseaux de solidarité traditionnels qui font défaut dans ces quartiers. Elle comble un vide social et son action s'inscrit en conséquence plus souvent qu'ailleurs dans l'ordre du social. Comme on le verra plus loin, les résidents de ces quartiers appellent de leurs vœux une présence policière plus permanente. Vivre ensemble ne va plus de soi partout et ce sont aux compétences sociales des policiers que les habitants font de plus en plus appel pour restaurer la qualité de vie.

La présence d'agents de sécurité municipale ne comble pas tout à fait le vide ressenti par les habitants. Un quartier comme celui des Avanchets, qui a tendance à se juger plus problématique qu'en moyenne et dont le tissu social est semble-t-il plus faible qu'ailleurs, ne fait pas l'objet d'une attention particulière de la police, ni de la sécurité municipale, si l'on retient pour indicateur la présence visible. Il y a probablement là un terrain d'action à réinvestir et ces résultats soulignent la nécessité d'une action partenariale destinée à renforcer le tissu social de ce type de quartiers et à combler les lacunes par des actions coordonnées appropriées.

Le regard des résidents sur la sécurité et la police



Le sentiment d'insécurité à Genève

Une embellie depuis 2004

Le sentiment d'insécurité est en forte baisse en 2007. 28.7% des résidents se déclarent en effet insécurisés le soir après 22 heures dans les rues de leur quartier alors qu'ils étaient 32.4% à le faire en 2004. Le chiffre de 2007 se rapproche de la moyenne suisse constatée en 2005 par un sondage national (25.2%)². La proportion des personnes se déclarant « très » insécurisées est très faible et ne dépasse pas les 5%.

Tableau 4.1

	Sentiment d'insécurité comparé : Suisse, Genève		
	Suisse 2005 %	DLS Genève 2004	DLS Genève 2007 %
Sécurisés	74.8	67.6	71.3
Insécurisés	25.2	32.4	28.7
	100%	100%	100%

Source : Killias (2007), DLS Genève 2004/2007

L'insécurité telle qu'elle est ressentie est un phénomène avant tout urbain. Les « insécurisés » sont deux fois plus nombreux en Ville (33.2%) et dans les quartiers de l'agglomération (35.1%) que dans la campagne genevoise (16.3%).

² Killias, M., Haymoz S., et Ph. Lamon, 2007. *Swiss Crime Survey. La criminalité en Suisse et son évolution à la lumière des sondages de victimisation de 1984 à 2005*. Stämpfli, Berne.

Tableau 4.2 Le sentiment d'insécurité dans les trois zones du canton

	Ville de Genève	Quartiers de l'agglomération	Campagne	Canton (pondéré)
	%	%	%	%
Sécurisés	66.8	64.9	83.7	71.3
Insécurisés	33.2	35.1	16.3	28.7
N	352	353	368	1'073
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Dans les quartiers de l'agglomération, les taux d'insécurisés sont sensiblement plus élevés qu'en Ville. Ce taux varie cependant fortement d'un quartier à l'autre. Le tableau 4.3 permet d'observer les différences entre les quartiers ainsi que les écarts par rapport à l'enquête de 2004. Vu la taille modeste des échantillons à l'échelle des quartiers, les variations doivent être considérées comme des tendances. Si, en moyenne, un tiers des répondants des quartiers de l'agglomération s'estiment assez ou très insécurisés dans les rues de leur quartier après 22 heures, c'est aux Avanchets et au Lignon que le sentiment d'insécurité est le plus élevé. Le sentiment d'insécurité s'est sensiblement amélioré aux Avanchets et au Bachet/Palettes, mais légèrement péjoré au Lignon. Dans le quartier du Pommier/La Tour, le taux d'insécurisés est pratiquement deux fois moins élevé qu'au Lignon par exemple. La comparaison avec Cité-Nouvelle (Onex) en 2004 montre bien la spécificité de ce nouveau quartier par rapport aux « cités » plus anciennes.

Tableau 4.3 Le taux d'insécurisés dans les quartiers de l'agglomération

	Le Lignon	Les Avanchets	Le Pommier/La Tour	Cité-Nouvelle	Bachet/Palettes
	%	%	%	%	%
2007	44.9	40.4	23.3		31.5
2004	39.2	52.2		38.4	34.5
N (2007)	89	89	86		89

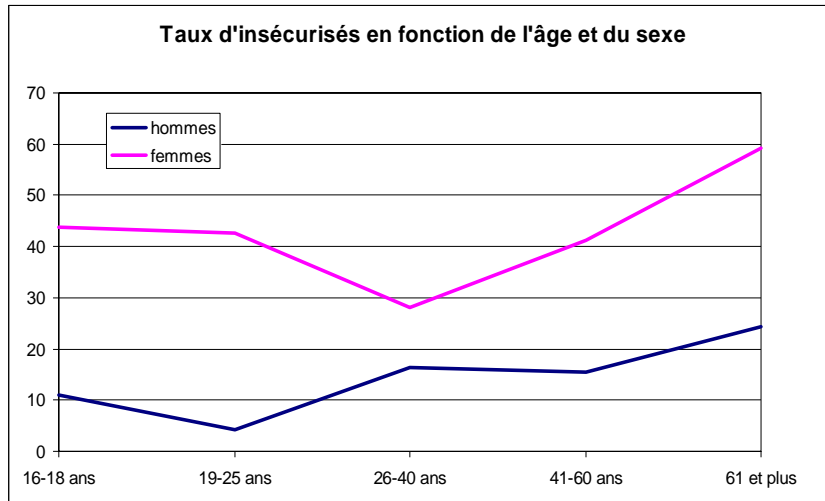
Source : Sondage 2004/2007

Le profil des personnes insécurisées

Le sentiment d'insécurité est assez variable selon les individus. Il augmente avec la vulnérabilité des personnes et la nature de l'habitat. Ainsi, les femmes et les aînés, plus vulnérables que d'autres à des agressions, ont tendance à se déclarer plus insécurisés. Avoir fait l'expérience récente d'un délit a tendance également à faire grimper le sentiment d'insécurité. La nature de l'habitat exerce également une influence sur le sentiment d'insécurité. Dans la campagne, on se sent en général plus en sécurité. En Ville et dans les quartiers de l'agglomération, le sentiment d'insécurité prend l'ascenseur. Les personnes dont le revenu du ménage est dans la tranche inférieure, vivant dans un quartier où elles estiment qu'il ne fait pas très bon vivre, se déclarent plus en insécurité que les autres le soir dans leur quartier. C'est particulièrement le cas là où il y a des problèmes de drogues. Un peu paradoxalement, le sondage ne permet pas d'affirmer qu'une meilleure présence policière améliore significativement le sentiment d'insécurité.

On n'a pas pu démontrer clairement non plus l'existence d'un lien significatif entre les taux de criminalité à l'échelle communale ou locale et le sentiment d'insécurité. On rejoint par là un constat fait depuis longtemps en criminologie qui montre que le sentiment d'insécurité et la criminalité ne sont pas forcément corrélés.

La vulnérabilité et le sentiment d'insécurité



Le graphique ci-contre montre que si le sentiment d'insécurité est lié à l'âge des répondants, il ne varie pas linéairement avec lui. Sa forme est plutôt curvilinéaire. Il est élevé chez les plus jeunes et chez les plus âgés alors qu'il touche son plancher entre deux. Il s'avère que ce sont surtout les plus de 60 ans qui ressentent plus fortement que les autres l'insécurité. Les femmes de

plus de 60 ans sont 59.2% à se déclarer insécurisées le soir après 22 heures dans la rue. Les hommes de 19-25 ans sont seulement 4.2% à être du même avis.

L'habitat, la qualité de vie et le sentiment d'insécurité

Les personnes vivant dans un ménage dont les revenus sont modestes ont tendance à se déclarer plus en insécurité que les autres. Cet effet du revenu cache vraisemblablement l'influence du type d'habitat. Dans les quartiers où le répondant estime qu'il ne fait pas bon vivre, le taux d'insécurité grimpe en effet en flèche (65.6% d'insécurisés). Les incivilités, selon les données du sondage, n'influencent pas toutes le sentiment d'insécurité. Il n'y a par exemple pas d'effets particuliers des incivilités routières ni non plus des problèmes de propreté à l'échelle du quartier. En revanche, lorsqu'un répondant affirme que son quartier connaît des problèmes de drogues (consommation et vente) ou encore qu'il relève l'existence de problèmes liés à des bandes de jeunes, alors l'insécurité ressentie monte en flèche. Pour donner un exemple, le taux d'insécurisés passe de 23% dans un quartier sans problèmes particuliers liés aux drogues à 47% si le répondant affirme résider dans un quartier où le problème de la drogue est important. De la même manière, l'expérience préalable d'un délit fait grimper le sentiment d'insécurité.

Tableau 4.4 Sentiment d'insécurité selon l'ampleur des problèmes liés aux drogues dans le quartier

	un peu %	plutôt %	beaucoup %
Sécurisés	77.0	76.8	53.0
Insécurisés	23.0	23.2	47.0
N	61	95	319
	100%	100%	100%

Source : Sondage

Comportements de précaution dans son quartier après 22 heures

La territorialisation de la précaution

En moyenne, 42% des résidents affirment éviter certains endroits ou personnes dans leur quartier après 22 heures. En 2004, ils étaient 43.1% à appliquer ce principe de précaution. Par rapport à la moyenne nationale, il y a plus de 10 points d'écart puisque ce taux n'est que de 31.4% en Suisse. Il faut pourtant relativiser l'écart, sachant que ce type de comportement se retrouve essentiellement en milieu urbain. Genève étant un canton urbain, il était prévisible que sur ce point, il présente un taux plus élevé qu'en Suisse. C'est d'ailleurs surtout en Ville de Genève que les résidents évitent le plus souvent certains quartiers ou personnes. Ils sont 48.1% à le faire contre seulement 27.1% dans la campagne genevoise.

Tableau 4.5 Pourcentage de personnes évitant ou non des endroits ou des personnes après 22 heures, selon les zones

	Ville de Genève	Quartiers de l'agglomération	Campagne	Canton (pondéré)
	%	%	%	%
N'évitent pas	51.9	55.7	72.9	58.1
Évitent	48.1	44.3	27.1	41.9
N	362	361	373	1099
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

A l'échelle des quartiers de l'agglomération, c'est aux Avanchets que l'on prend le plus de soin à éviter des endroits ou personnes après 22 heures. 54.3% des personnes interrogées disent le faire. Au Lignon et au Bachet/Palettes, environ 46% des résidents appliquent également ce principe. C'est dans le quartier du Pommier/La Tour que le taux de résidents estimant nécessaire d'éviter des endroits ou des personnes est le moins élevé. Avec 29.5%, ce taux est nettement en dessous de la moyenne cantonale et se rapproche du taux observé dans la campagne genevoise (27.1%).

Tableau 4.6 Pourcentage de personnes évitant ou non des endroits ou des personnes après 22 heures dans leur quartier

	Le Lignon	Les Avanchets	Le Pommier/La Tour	Bachet/Palettes
	%	%	%	%
N'évitent pas	53.4	45.7	70.5	53.8
Évitent	46.6	54.3	29.5	46.2
N	88	94	88	91
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Le profil des personnes qui évitent des endroits

Grosso modo, ceux qui évitent des endroits (ou des personnes) sont aussi ceux qui manifestent un sentiment d'insécurité plus élevé que la moyenne. On retrouve les femmes qui sont deux fois plus nombreuses que les hommes à adopter une conduite d'évitement. Les plus insécurisés et les personnes ayant été témoins récemment de bagarres sont également deux fois plus nombreux que les autres à éviter certains endroits ou certaines personnes. Les catégories d'âges ne produisent en revanche pas de grandes différences dans les stratégies d'évitement.

Tableau 4.7 Pourcentage de personnes évitant ou non des endroits ou des personnes après 22 heures dans leur quartier, selon le sexe et le sentiment de sécurité

	Hommes	Femmes	Sécurisés	Insécurisés
	%	%	%	%
N'évitent pas	71.8	44.4	60.5	37.2
Évitent	28.2	55.6	33.5	62.8
N	546	552	756	296
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Des lieux où l'on ne se sent pas en sécurité à Genève

Les lieux principaux jugés désécurisants à Genève sont, dans l'ordre : des rues spécifiques, des parcs publics, une gare ou encore des parkings. Cette question étant ouverte, les répondants étaient libres de mentionner un lieu de leur choix.

Tableau 4.8 Classement du type de lieux où l'on ne se sent pas en sécurité (canton, pondéré)

	%
Dans la rue	36.5
Dans les parcs publics	16.8
A la gare	6.8
Dans les parkings	6.6
N	1203

Source : Sondage

Le genre d'endroits jugés peu sûrs varie passablement selon la zone d'habitation. Si partout on juge certaines rues comme étant problématiques, en Ville de Genève, on tend plus qu'ailleurs à mentionner les parcs publics comme des lieux désécurisants. Les résidents de l'agglomération et de la campagne désignent comparativement plus souvent que les citadins certaines rues, les parkings ou encore la gare.

Tableau 4.9 Type de lieux où l'on ne se sent pas en sécurité, par zone

	Ville de Genève	Quartiers de l'agglomération	Campagne
	%	%	%
Dans la rue	33.8	40.4	41.7
Parcs publics	21.4	10.0	8.4
Parkings	4.3	11.2	10.4
Gare	5.7	7.4	9.1
N	397	401	405

Source : Sondage

Le tableau suivant établit un classement des lieux désignés spontanément par les répondants comme étant peu sûrs. Ce tableau donne donc une idée de la réputation des quartiers en matière de sécurité.

Tableau 4.10 Classement des lieux les plus désécurisants, selon le lieu de résidence

	Ville de Genève	Quartiers de l'agglomération	Campagne	Canton (pondéré)	Canton (sondage 2004, pondéré)
	%	%	%	%	%
Gare de Cornavin	39.4	39.9	59.2	45.1	56.7
Pâquis	24.8	26.5	24.9	25.0	23.6
Eaux-Vives	14.2	9.0	19.5	15.1	7.7
Plainpalais/Jonction/ Acacias	14.6	9.0	14.8	14.0	13.1
St-Jean/ Servette/ Petit-Saconnex	13.0	4.1	6.1	10.3	8.3
Les Avanchets	5.9	16.0	7.9	7.5	8.2
Le Lignon	3.1	13.8	6.9	5.1	5.7
Bachet/Palettes	1.6	9.0	1.4	2.2	2.3
N	254	268	277	787	799

Source : Sondage

La gare de Cornavin s'est taillée une solide réputation comme le lieu le moins sûr de Genève. 45.1% des répondants qui désignent un endroit jugé peu sûr mentionnent ce lieu. Il faut noter la relative embellie par rapport à 2004 où la proportion de répondants insécurisés la mentionnant atteignait 56.7%. Entre les deux diagnostics, un dispositif partenarial réunissant des services de la Ville, du canton – dont la Police – et les CFF, a permis de prendre un certain nombre de mesures. Par ailleurs, une première phase de travaux d'aménagement de la gare a été achevée et cela semble avoir également porté ses fruits. Selon la planification des CFF, une nouvelle phase de travaux prévue pour 2009 devrait permettre le réaménagement complet de l'intérieur de la gare afin de la rendre plus lumineuse et conviviale. Ce sont les résidents de la campagne qui sont susceptibles de trouver ce lieu plus insécurisant que les autres.

Le quartier des Pâquis a également la réputation d'être moins sûr que les autres auprès des résidents. En 2007, 25% des répondants le mentionnent contre 23.6% en 2004. Les Eaux-Vives apparaissent en 2007 en troisième position. Ce n'était pas le cas en 2004 et le nombre de personnes mentionnant ce quartier comme peu sûr a doublé. Qu'il s'agisse de scènes de trafic ou de consommation de drogues dans l'ensemble du quartier ou sur les quais, ou encore de dégâts sur les bateaux, ou plus simplement de salissures, les Eaux-Vives et la rade ont souvent fait l'objet d'articles de presse qui ont pu contribuer à cette nouvelle réputation. Pour les autres quartiers, on n'observe pas de grandes variations depuis 2004.

En gros, ce sont les quartiers du centre, formant un arc de cercle autour de la pointe du lac, qui ont la plus mauvaise réputation en matière de sécurité. Cela correspond à la réalité de la criminalité qui tend à se concentrer dans cette zone. Les quartiers de l'agglomération, notamment les Avanchets, le Lignon et Bachet/Palettes, n'ont mauvaise réputation qu'auprès de leurs propres habitants. Le cas de Bachet/Palettes illustre bien cette situation. 33.8% de ses résidents le mentionnent comme un lieu déséquilibrant contre seulement 1.4% des résidents de la campagne ou même seulement 1.6% des résidents du quartier des Avanchets par exemple.

Se sentir insécurisé signifie en principe que l'on redoute une agression. Spontanément, les répondants ont mentionné la peur d'être agressés physiquement ou d'être volés comme la raison principale de leur sentiment d'insécurité. Ils associent en règle générale ce risque à la présence de scènes de drogues (22.1%) ou de bandes de jeunes (13.8%).

Tableau 4.11

	Motifs de l'insécurité selon les résidents	
	N	%
Crainte d'être volé-e et agressé-e physiquement	269	35.7
Présence d'une scène de drogue	166	22.1
Présence de groupes de jeunes	104	13.8
Le manque d'éclairage	34	4.5
Divers	180	23.9
		100%

Source : Sondage

Les inquiétudes exprimées par les parents au sujet de leur enfant durant ses activités

25.2% des répondants ont déclaré avoir au moins un enfant de moins de 16 ans à charge. Dans leur majorité, ces parents se déclarent peu inquiets lorsque leurs enfants sont pris en charge par l'école. On note même une diminution significative du taux d'inquiétude par rapport à 2004. Le pourcentage de parents se déclarant inquiets pour leur enfant lorsqu'il est à l'école passe ainsi de 32.3% en 2004 à 24.2% en 2007. C'est là une amélioration de taille. Le taux est en revanche stable ou même en légère augmentation pour les autres activités. Ce taux est en hausse dans les transports publics où le pourcentage de parents se déclarant inquiets passe de 58.6% à 62.9%.

Tableau 4.12 Taux de parents inquiets selon le type d'activité de leurs enfants dans le canton

	(2007)	2007 (pondéré)	2004 (pondéré)
	N	%	%
Dans la rue ou un parc	206	72.5	72.7
Dans les transports publics	146	62.9	58.6
Pendant les loisirs	251	30.9	27.2
A l'école	293	24.2	32.3

Source : Sondage

D'une manière générale, c'est dans les quartiers de l'agglomération que les parents se déclarent plus inquiets pour leurs enfants. Ils sont 75.3% à manifester quelque inquiétude dans l'une au moins des quatre situations retenues dans l'analyse – rue, transports publics, école ou loisirs – contre 68.2% en Ville et 57.4% dans la campagne genevoise. Le motif principal de l'inquiétude des parents de l'agglomération est lié à l'usage des transports publics. C'est là que se creuse l'écart par rapport à la Ville et la campagne. Dans toutes les autres situations, les parents de l'agglomération ne se distinguent pas de ceux de la Ville de Genève.

Tableau 4.13 Taux d'inquiétude des parents pour leurs enfants lorsqu'ils prennent les transports publics

	Ville de Genève	Quartiers de l'agglomération	Campagne
	%	%	%
Pas inquiets	34.1	21.4	45.9
Inquiets	65.9	78.6	54.1
N	44	42	61
	100%	100%	100%

Source : Sondage

L'image de la police

L'image de la police à l'échelle du quartier

Sur le thème de l'image, la police à Genève en 2007 a comblé le retard qu'elle avait pris en 2004 sur le reste de la Suisse. En effet, lors du dernier sondage de 2004, le travail de la police au niveau du quartier ne recueillait que 57.5% d'avis positifs (« bon » ou « assez bon » travail). En 2007, les avis positifs sont remontés de 10 points pour atteindre 67.4% de l'ensemble des répondants et se rapprochent ainsi du pic de popularité obtenu en 2000 avec 70.5% d'avis positifs.³ La moyenne suisse était en 2005 de 68.5%.⁴ Si l'on ne tient compte que des répondants qui donnent leur avis sur la question, les avis positifs à Genève s'élèvent même à 86.3%.

³ Cf. Lamon P., Haymoz S. et M. Killias (2004). *Sentiment d'insécurité et image de la Police dans le Canton de Genève - Sondage genevois de 2004*. Lausanne, Ecole des Sciences Criminelles, Université de Lausanne.

⁴ Cf. Killias, M., Haymoz S., et Ph. Lamon, 2007. *Swiss Crime Survey. La criminalité en Suisse et son évolution à la lumière des sondages de victimisation de 1984 à 2005*. Stämpfli, Berne.

**Tableau
4.14**

	L'image de la police à l'échelle du quartier Enquête de victimisation 2000, DLS 2004, 2007				
	Genève 2000	Genève 2004	Genève 2007	Suisse 2000	Suisse 2005
	%	%	%	%	%
Très bon travail	15.5	13.3	21.3	19.5	24.2
Assez bon travail	55.0	44.2	46.1	48.0	44.3
Travail plutôt mauvais	8.4	13.6	8.1	10.8	9.7
Très mauvais travail	2.5	6.7	2.6	3.5	2.9
Ne sait pas	17.2	19.6	19.1	17.2	17.4
Sans réponse	1.3	2.6	2.8	0.9	1.5
Total	552	1'203	1'203	4'234	3'898

Source : Sondage ; Killias et al.

Si l'on ne tient compte que de ceux qui expriment leur avis à ce sujet, on observe que l'image de la police ne varie pas significativement entre les différentes zones du canton. En 2004, l'avis des résidents de la Ville et de l'agglomération était nettement plus négatif que celui des résidents de la campagne. En 2007, ce n'est plus le cas. Les avis négatifs varient maintenant dans une fourchette assez serrée de 12.1% (campagne) à 15.6% dans les quartiers de l'agglomération.

**Tableau
4.15**

	L'image de la police dans le canton		
	Ville de Genève	Quartiers de l'agglomération	Campagne
	%	%	%
Bonne	85.9	84.4	87.9
Mauvaise	14.1	15.6	12.1
N	319	308	297
	100%	100%	100%

Source : Sondage

**Tableau
4.16**

	L'image de la police dans les quartiers de l'agglomération			
	Le Lignon	Les Avanchets	Le Pommier/La Tour	Bachet/Palettes
	%	%	%	%
Bonne	86.1	76.3	89.6	85.5
Mauvaise	13.9	23.7	10.4	14.5
N	72	76	77	83
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Au niveau des quartiers, les variations sont assez faibles. Comme en 2004, c'est dans le quartier des Avanchets que l'image de la police est la moins bonne. Cependant, le nombre d'avis négatifs a chuté considérablement par rapport à 2004: il est passé de 46.4% d'avis négatifs à 23.7% seulement. Au Lignon, les avis négatifs ont également chuté de plus de la moitié par rapport à 2007. 29.6% des sondés en 2004 s'exprimaient

négativement sur le travail policier à l'échelle de leur quartier. En 2004, ils ne sont plus que 13.9% à le faire. Ces évolutions sont à considérer comme indicatives compte tenu de la faiblesse de l'échantillon.

Le respect par la police du principe d'égalité de traitement est d'assez loin le facteur qui explique le mieux l'avis sur la qualité du travail policier. Ensuite, on trouve une série de facteurs qui exercent sur l'opinion des résidents un poids assez similaire : le fait d'être victimes de délits, ou d'incivilités particulièrement nuisibles, ainsi que le fait de voir rarement la police cantonale à pied dans son quartier. D'autres facteurs influencent négativement l'image de la police – comme le sentiment d'insécurité – mais dans une proportion plus faible et ne sont pas commentés ici.

Ce qui influence donc le plus fortement l'opinion sur la qualité du travail policier est l'avis des répondants sur le respect par la police du principe de l'égalité de traitement entre tous. Lorsque l'on est d'avis que la police ne respecte pas ce principe, alors l'image de la police s'en ressent fortement. Le tableau suivant permet de constater ces variations. Les jugements du travail policier comme « très bon » passent de 39.7% à 17.4% seulement chez ceux qui émettent des doutes sur le comportement éthique policier.

Tableau 4.17

	L'image du travail de la police dans le quartier en fonction de l'opinion du répondant sur l'équité de la police	
	même traitement	traitement différent
	%	%
Très bonne image	39.7	17.4
Assez bonne image	54.9	60.8
Pas très bonne image	3.9	17.2
Très mauvaise image	1.5	4.6
N	335	459
	100%	100%

Source : Sondage

En second lieu, l'expérience d'une victimisation récente entraîne également un jugement plus négatif sur le travail de la police. Les victimes d'agressions ou de brigandages ont en règle générale un avis moins bon sur le travail de quartier de la police que les autres. Le taux d'avis négatifs a tendance à tripler chez les victimes de délits. Le taux de criminalité à l'échelle du quartier, respectivement de la commune, n'a pas influencé significativement l'image de la police. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les résidents n'ont pas connaissance de l'ampleur de la criminalité à l'échelle communale.

Tableau 4.18

		Taux d'avis sur le travail policier à l'échelle du quartier en fonction de la victimisation			
		Brigandage		Agression	
		Non	Oui	Non	Oui
		%	%	%	%
Positif		87.3	70.2	88.0	73.2
Négatif		12.7	29.8	12.0	26.8
N		882	57	828	112
		100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

En troisième lieu, ceux qui se déclarent exposés aux incivilités qui sont réputées déranger le plus – comme la saleté dans le quartier et le problème de la drogue – ont un avis moins bon sur le travail de police. C'est là une constatation de plus qui montre que les résidents attendent une intervention policière sur le terrain inhabituel des ruptures de l'ordre social.

Tableau 4.19

	Taux d'avis sur le travail policier à l'échelle du quartier en fonction des problèmes de drogues	
	Pas de problèmes de drogues dans le quartier %	Problèmes de drogues dans le quartier %
Positif	92.4%	78.9%
Négatif	7.6%	21.1%
N	485	426
	100.0%	100.0%

Source : Sondage

La présence policière sous forme de patrouilles mobiles ou à pied dans les quartiers influence également l'image que les résidents ont du travail policier. Le facteur le plus important s'avère la visibilité des patrouilles à pied. Le tableau 4.20 permet une observation assez utile. L'image de la police progresse avec la visibilité de cette dernière, à raison de 3 à 5 fois par semaine. Au-delà, elle ne progresse plus significativement. Ceux qui affirment voir entre trois et cinq fois la police sous forme de patrouilles à pied dans leur quartier jugent à 94.1% le travail de la police comme étant bon.

Tableau 4.20

	Image de la police en fonction de la présence policière sous différentes formes			
	Visibilité des patrouilles mobiles		Visibilité des patrouilles de police à pied	
	%	%	%	%
	mauvaise	bonne	mauvaise	bonne
Plus de 5 fois par semaine	10.3	89.7	5.9	94.1
Entre 3 et 5 fois par semaine	11.0	89.0	5.9	94.1
Entre 2 fois par semaine et 1 fois par mois	13.8	86.2	10.6	89.4
Jamais	22.6	77.4	17.5	82.5

Source : Sondage

La satisfaction du contact avec la police

Sur les cinq dernières années, 53.6% des résidents ont eu un contact direct avec la police genevoise, soit nettement plus qu'en 2004 où ils étaient seulement 45.2%. Il n'y a pas de variations significatives entre les zones du canton et les quartiers. Si les victimes de délits sont évidemment entrées plus souvent en contact avec la police que les autres, ce n'est pas le cas des victimes d'incivilité. Cette observation tend à renforcer ce qu'on savait déjà, à savoir que l'incivilité est peu dénoncée. Finalement, notons que ce sont surtout les hommes qui mentionnent un contact avec la police. Ils sont 60.8% à le dire contre 47.2% de femmes.

Dans 72.6% des cas, les personnes ayant eu affaire à la police ont été satisfaites de la manière dont elles ont été traitées. Dans 8.3% des cas, elles ne se déclarent ni satisfaites, ni insatisfaites. Dans 19.2% des cas, elles se déclarent un peu ou même très insatisfaites. Le taux de satisfaction est stable par rapport à 2004.

Tableau 4.21 Le degré de satisfaction des personnes entrées en contact avec la police ces 5 dernières années (pondéré)

	%
Très insatisfait	10.3
Assez insatisfait	8.9
Moyennement	8.3
Satisfait	31.4
Très satisfait	41.2
Total	100%

Source : Sondage

Nous avons demandé aux « assez » ou « très » insatisfaites de donner les raisons de leur insatisfaction. Dans plus de la moitié des cas, aucune réponse n'a été donnée spontanément. Sur le reste, soit sur 78 répondants seulement, 55.1% ont mentionné un problème d'attitude de la part de la police (notamment de l'impolitesse et des préjugés) tandis que 44.9% ont évoqué plutôt un problème de performance (peu d'intérêt porté à l'affaire ou encore l'affaire n'a pas été résolue).

La satisfaction du traitement d'une agression

Dans la grande majorité des cas, les personnes qui ont fait l'objet d'une agression (physique ou verbale) ne la dénoncent pas. Dans 63.2% des cas, les personnes qui ont déclaré pendant le sondage avoir fait l'objet ces cinq dernières années d'une agression affirment que celle-ci n'a pas été dénoncée à la police. Dans seulement 27% des cas, la victime a porté plainte. Sur les 54 victimes d'agression qui ont eu affaire à la police dans le cadre d'une plainte, 61.3% se sont déclarées satisfaites de la manière dont la police a traité l'affaire. Dans 38.9% des cas, elles se sont déclarées insatisfaites.

Tableau 4.22 La dénonciation à la police d'une agression

	N	%
Oui, par la personne interrogée	41	27.0
Oui, par une autre personne	12	7.9
La police l'a apprise d'elle-même	3	2.0
NON	96	63.2
Total	152	100%

Source : Sondage

L'équité de la police d'après les résidents

La majorité des résidents genevois estime que la police ne traite pas tout le monde de la même manière. Pour 59.4% d'entre eux, la police traite « parfois » ou « toujours » différemment les individus. En 2004, ils étaient 59.7% à le penser. Il n'y a donc pas eu de progrès sur ce point. Il faut noter qu'un répondant sur cinq n'a pas d'avis sur cette question (20.4%). C'est dans les quartiers de l'agglomération que l'on juge le mieux le travail policier avec 46.3% de résidents estimant que la police y est équitable contre 39.5% en Ville de Genève par exemple.

Tableau 4.23 L'opinion sur l'équité de traitement par la police dans les zones du canton

	Ville de Genève	Quartiers de l'agglomération	Campagne	Canton (non pondéré)
	%	%	%	%
Même traitement	39.5	46.3	41.4	40.6
Traitement différent	60.5	53.7	58.6	59.4
N	314	324	326	958
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

L'opinion varie cependant d'un quartier à l'autre. Alors que dans les quartiers, le pourcentage d'avis positifs sur le traitement équitable des personnes par la police dépasse la moyenne cantonale, le quartier des Avanchets fait exception avec le jugement le plus négatif à ce sujet. Seuls 35% des habitants pensent que le traitement est identique pour tous.

Tableau 4.24 L'opinion sur l'équité de traitement par la police dans les quartiers de l'agglomération

	Le Lignon	Les Avanchets	Le Pommier/La Tour	Bachet/Palettes
	%	%	%	%
Même traitement	51.9	35.0	51.9	46.6
Traitement différent	48.1	65.0	48.1	53.4
N	79	80	77	88
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Ceux qui ont fait une expérience négative lors d'un contact avec la police ont tendance à généraliser l'idée que la police n'est pas équitable dans la manière dont elle traite les personnes. Outre cette expérience, ce sont avant tout des facteurs sociodémographiques (l'âge et le sexe) et politiques (positionnement politique sur l'échelle gauche-droite) qui rendent compte des avis sur ce sujet. Les Suisses et les étrangers ont un avis similaire sur la question.

Le facteur le plus important est donc l'expérience préalable d'un contact négatif avec la police. En gros, ceux qui se déclarent très satisfaits du contact qu'ils ont eu avec la police sont 91.1% à penser que la police traite de la même manière tout le monde. En revanche, ceux qui se déclarent très insatisfaits de la manière dont ils ont été personnellement traités par la police ne sont plus que 44.9% à penser que la police traite équitablement tout le monde.

Tableau 4.25 **Traitement des citoyens**

	Même traitement	Traitement différent
	%	%
Très insatisfaits	8.9	91.1
Assez insatisfaits	7.8	92.2
Moyennement	19.0	81.0
Satisfaits	40.9	59.1
Très satisfaits	55.1	44.9

Source : Sondage

C'est à gauche de l'échiquier politique qu'on émet le plus de doutes sur l'équité de la police. En moyenne, à gauche, 72.6% pensent que la police n'est pas équitable. A droite, cette proportion n'est plus que de 44.1%. Au centre se dégage également une majorité de 58% pour estimer que la police traite différemment les personnes.

Tableau 4.26 **L'opinion sur l'équité de la police en fonction de l'opinion politique**

	Extrême-gauche	Gauche	Centre-gauche	Centre/sans opinion	Centre-droit	Droite	Extrême droite
	%	%	%	%	%	%	%
Même traitement	14.3	24.2	31.0	42.0	43.3	63.6	72.2
Traitement différent	85.7	75.8	69.0	58.0	56.7	36.4	27.8
N	7	165	145	367	97	129	18
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Les femmes sont significativement plus nombreuses à penser que la police n'est pas équitable. Elles sont 63% à le penser contre 55.8% des hommes.

Finalement, les plus jeunes sont également plus nombreux à estimer que la police n'est pas équitable. Ce sont les 19-25 ans qui sont les plus nombreux à être de cet avis (80.6%). Les 61 ans et plus sont plus partagés. 50.8% d'entre eux, ou une personne âgée sur deux, pensent que la police traite équitablement tout le monde.

Tableau 4.27

	L'opinion sur l'équité de la police en fonction de l'âge du répondant				
	16-18 ans	19-25 ans	26-40 ans	41-60 ans	61 et plus
	%	%	%	%	%
Même traitement	33.3	19.4	36.1	46.6	50.8
Traitement différent	66.7	80.6	63.9	53.4	49.2
N	30	98	330	313	187
	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Le contact : le point de vue des victimes

Un sondage réalisé en 2006 auprès de victimes de délits dans le cadre d'un stage de maturité professionnelle commerciale⁵ apporte des informations intéressantes que nous reproduisons ici. Ce sondage a été effectué en faisant parvenir aux victimes de délits un questionnaire. Le taux de réponse a été de 37%, donnant un échantillon de 1014 questionnaires retournés.

Selon les résultats de cette enquête, la satisfaction du plaignant dépend notamment de l'attitude de la personne qui enregistre la plainte. Si le policier donne l'impression de ne faire que le strict nécessaire ou d'être pressé de terminer l'enregistrement, alors la proportion d'insatisfaits augmente nettement.

Tableau 4.28

	Attitude du policier	
	Insatisfaits	Satisfaits
	%	%
Le policier a fait preuve d'une attention particulière pour l'affaire	7.8	66.4
Le policier a fait le strict nécessaire	54.9	31.7
Le policier était pressé de terminer l'enregistrement de la plainte	37.3	1.8
N	102	706
	100%	100%

Source : Sondage victimes

Le contexte ou l'environnement de cette interaction joue également un rôle. En particulier, le va-et-vient des policiers (17.8% d'insatisfaits), les interruptions dues à d'autres policiers (25.7%) ou au téléphone (20.8%) sont des éléments générateurs d'insatisfaction.

⁵ ALMEIDA Michael, Quels effets de la victimisation sur l'image de la police et sur le sentiment d'insécurité ? Août 2007, Police cantonale – service des études stratégiques.

Tableau 4.29

	Dérangé/interrompu lors du dépôt de plainte	
	Insatisfaits	Satisfaits
	%	%
Dérangé par l'arrivée d'autres personnes	14.9	7.3
Dérangé par d'autres policiers	25.7	10.5
Dérangé par le téléphone	20.8	10.9
Dérangé par le bruit dans la salle	3.0	1.6
Dérangé par le va-et-vient des policiers	17.8	5.7
Non, pas dérangé	52.5	75.3

Source : Sondage victimes

Enfin, la manière dont le policier va expliquer la suite de la procédure ou s'en abstenir se traduira de nouveau dans le niveau de satisfaction : 45.8% de satisfaits pour des explications détaillées contre 47.5% d'insatisfaits en l'absence d'explication. Le fait de n'avoir aucun suivi sur l'affaire est un autre sujet important d'insatisfaction.

Tableau 4.30

	Explications sur la suite de la procédure	
	Insatisfaits	Satisfaits
	%	%
Oui, de manière détaillée	9.1	45.8
Oui, dans les grandes lignes	43.4	44.1
Non, pas du tout	47.5	10.1
N	99	699
	100%	100%

Source : Sondage victimes



La position de la sécurité dans les préoccupations prioritaires des résidents

Lors de la dernière enquête à Genève en 2004, la sécurité faisait déjà figure de problème no 1 pour les Genevois. 33.6% de ceux qui s'exprimaient à ce sujet l'affirmaient. En 2007, cette proportion a fortement augmenté puisque cette fois 45.2% des répondants s'exprimant sur la question estiment que la sécurité est le problème no 1 à Genève. Si l'on tient compte de ceux qui n'expriment pas d'avis sur cette question, la proportion est de 40.2%.

Plus d'un répondant sur deux (56.7%) affirme en outre que la sécurité est l'un des trois problèmes les plus préoccupants dans le canton. Plus de deux sur trois (69%) estiment que, d'une manière générale, la sécurité est un sujet préoccupant dans le canton. Notons que, pour ce dernier indicateur, le taux est stable par rapport à 2004.

Tableau 4.31 Position de la sécurité dans la perception des problèmes jugés préoccupants par les résidents dans le canton de Genève

	DLS 2007, pondéré	DLS 2004, pondéré
	%	%
Problème no 1	45.2	33.6
Un des trois problèmes prioritaires	56.7	
Un problème préoccupant d'une manière générale	69.0	69.4
N	1203	1173

Source : Sondage

Dans l'ordre des préoccupations des Genevois, outre la sécurité (45.2%), on trouve les transports (13.2%) et le logement (10.5%). Viennent ensuite les problèmes économiques et sociaux ainsi que l'incivilité (tous deux 9.6%). Loin derrière, selon ce sondage, on trouve les questions de l'immigration et de l'intégration des étrangers ainsi que les problèmes écologiques.

Tableau 4.32 Classement des problèmes les plus préoccupants à Genève (2007, pondéré)

	%
Sécurité	45.2
Transports	13.2
Logement	10.5
Économique/social	9.6
Incivilités	9.6
Aucun problème	5.3
Immigration	2.4
Ecologie	1.5
Autre	2.6
N	1087
	100%

Source : Sondage

Quel est le portrait des personnes qui citent la sécurité comme le sujet de préoccupation principal à Genève? Tout d'abord, notons que le lieu de résidence, que ce soit en Ville, dans les quartiers de l'agglomération ou en campagne, n'a pas d'influence notable sur l'opinion des répondants. Tout au plus peut-on affirmer que dans la campagne genevoise les résidents sont sensiblement moins nombreux qu'en Ville ou dans l'agglomération à juger la sécurité comme problème prioritaire. Ils sont en effet 41.5% à citer la sécurité comme problème no 1 dans le canton contre respectivement 46.5% et 47.4% des résidents de la Ville et des quartiers de l'agglomération.

A l'analyse, il s'avère que la sécurité est surtout une priorité pour les plus insécurisés, les victimes de délits, les femmes, les foyers au revenu plus modeste, les moins éduqués, ainsi que les répondants qui jugent les étrangers comme un problème de sécurité ou se situent plus au centre et à droite de l'échiquier politique.

En effet, si l'on se sent en insécurité après 22 heures dans les rues de son quartier ou que l'on a fait l'expérience d'une victimisation lors des cinq dernières années, on est alors environ deux fois plus susceptible que les autres à placer la sécurité comme un problème prioritaire à Genève. Pour donner un exemple, ceux qui se disent insécurisés après 22 heures dans la rue sont 64.9% à déclarer la sécurité comme le problème no 1 à Genève contre 36.8% à le faire chez les sécurisés.

La sécurité s'avère être un problème jugé plus pressant en fonction du milieu social. 58.7% des répondants qui déclarent leur foyer comme étant à revenu modeste placent la sécurité comme priorité no 1 à Genève. L'écart est de plus de vingt points par rapport aux personnes qui se déclarent d'un foyer aisé. De la même manière, on observe que la sécurité gagne en importance chez les personnes les moins éduquées. Les personnes au bénéfice d'un apprentissage ou d'un certificat d'école primaire sont 52.7% à estimer la sécurité comme le problème prioritaire contre 35.1% des personnes de formation universitaire.

Tableau 4.33 La sécurité comme problème prioritaire selon le revenu du foyer

Sécurité comme problème no 1	Type de foyer			
	modeste	moyen inférieur	moyen supérieur	aisé
	%	%	%	%
Non	41.3	57.0	59.1	62.1
Oui	58.7	43.0	40.9	37.9
N	235	300	430	87
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Tableau 4.34 La sécurité comme problème prioritaire selon le degré de formation

Sécurité comme problème no 1	Niveau éducation			
	primaire/ apprentissage	collège/ gymnase	HES/école prof. supérieure	université/EPF
	%	%	%	%
Non	47.3	53.5	55.2	64.9
Oui	52.7	46.5	44.8	35.1
N	446	114	143	345
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

A cela s'ajoutent des facteurs liés à la fois à la vulnérabilité et à l'opinion politique. Les femmes sont nettement plus enclines que les hommes à juger la sécurité comme un problème prioritaire. Elles sont 50% à le faire contre 39.1% des hommes. De la même manière, ceux qui déclarent que les étrangers sont un facteur d'insécurité ou qui se positionnent au centre ou à droite de l'échiquier politique considèrent la sécurité comme le problème no 1 à Genève. Ceux qui estiment que les étrangers sont un facteur d'insécurité sont 53.8% à placer la sécurité en tête de leurs préoccupations contre 37.5 % pour les autres. A gauche de l'échiquier politique, 33% jugent la sécurité comme un problème prioritaire tandis qu'ils sont 51.9% à le faire au centre et 49.3% à droite. Les étrangers et les Suisses de leur côté ont une opinion similaire sur le sujet.

Les solutions pour améliorer le sentiment d'insécurité selon les résidents

Interrogés sur les solutions susceptibles de les faire se sentir plus en sécurité à Genève, 5.2% des répondants ont déclaré qu'il n'est en principe pas nécessaire de changer quelque chose dans la politique actuelle. La grande majorité – 56.9% – sont d'avis qu'une solution policière s'impose, 17.6% verraient d'un bon œil un renforcement des mesures sociales tandis que 13.9% sont plutôt favorables à des mesures infrastructurelles. Finalement, 6.4% ont suggéré un changement sans en préciser la nature.

Plus du tiers des répondants ayant un avis sur la question – 36.1% – ont suggéré une augmentation des effectifs ou des moyens policiers sans autre précision. Dans l'arsenal des mesures policières. Il ne semble pas qu'une plus grande sévérité soit forcément

attendue (seulement 6.1% des répondants réclament plus de sévérité policière ou judiciaire). 6.8% demandent explicitement une plus grande visibilité policière et 6.1% plus de contrôles de police.

Sur les 17.6% de réponses indiquant des mesures plutôt sociales, les répondants ont suggéré spontanément d'augmenter la fréquence des animations de quartiers, de renforcer les mesures destinées à intégrer les étrangers, de traiter le problème de la drogue ou encore d'avoir des programmes en relation avec les incivilités.

Si l'on se tourne vers les autres mesures préconisées par les répondants, on observe que 13.9% des répondants ont appelé de leurs vœux des mesures regroupées ici sous l'appellation "mesures infrastructurelles". Il s'agit de vidéosurveillance, d'éclairages améliorés ou encore de nettoyages de graffitis.

Tableau 4.35 Les suggestions des résidents pour améliorer le sentiment de sécurité à Genève (pondéré)

	N	%
Police		56.9
Augmentation des effectifs	345	36.1
Sévérité	58	6.1
Visibilité	65	6.8
Contrôles	58	6.1
Autre	17	1.7
Social		17.6
Civilité	26	2.7
Solidarité	14	1.4
Social	88	9.2
Immigration	8	0.8
Drogues	33	3.5
Infrastructure	132	13.9
Autre changement	61	6.4
Pas de changement	49	5.2
Total	953	100%

Source : Sondage

Qu'en est-il des zones et des quartiers? Si partout la solution policière a les faveurs de l'opinion publique, il s'avère que c'est dans les quartiers de l'agglomération qu'elle est véritablement plébiscitée comme réponse adéquate au sentiment d'insécurité. Elle a les faveurs de 64.6% des répondants de ces quartiers contre 55.5% en Ville et 57.7% dans la campagne.

Tableau 4.36 Les solutions suggérées par les résidents des zones du canton de Genève pour améliorer le sentiment de sécurité

	Ville de Genève %	Quartiers de l'agglomération %	Campagne %
Police	55.5	64.6	57.7
Social	18.4	15.2	16.6
Infrastructure	13.5	12.4	15.1
Autre ou pas de changement	12.6	7.8	10.6
N	310	322	331
	100%	100%	100%

Source : Sondage

Les résidents les plus touchés par le phénomène de l'incivilité et plus insécurisés qu'ailleurs, appellent de leurs vœux une solution policière de manière encore plus marquée dans les quartiers de l'agglomération, dont le tissu social est aussi plus fragile, que dans le reste du canton. Si le quartier du Pommier/La Tour, moins concerné par toutes ces questions, ne se démarque pas significativement de la Ville ou de la campagne, en revanche au Lignon et aux Avanchets, la solution policière passe clairement avant toutes les autres. La section suivante permettra d'en savoir plus sur le type de prestations policières souhaitées.

Tableau 4.37 Les solutions suggérées par les résidents des quartiers pour améliorer le sentiment de sécurité

	Le Lignon %	Les Avanchets %	Le Pommier/La Tour %	Bachet/Palettes %
Police	67.8	69.5	58.0	62.5
Social	12.6	15.9	16.0	16.7
Infrastructure	12.6	9.8	14.8	12.5
Autre	6.9	4.9	11.1	8.3
N	87	82	81	72
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Les préférences des résidents en matière de méthodes de travail

A l'échelle cantonale, le mode d'intervention prioritaire pour les résidents reste police-secours. En 2007, pour 48.5% des répondants, c'est le mode d'intervention préféré alors qu'ils n'étaient que 44.9% à le penser en 2004. Ce type d'intervention est jugé prioritaire essentiellement dans la zone rurale du canton. En Ville de Genève, les avis sont plus partagés et une présence sous forme de patrouilles de police à pied arrive pratiquement à égalité avec police-secours.

**Tableau
4.38**

	Les préférences en matière de type de service de la police en fonction des zones du canton (priorité no 1 uniquement)			
	Ville de Genève	Quartiers de l'agglomération	Campagne	Canton (pondéré)
	%	%	%	%
Patrouille à pied	44.8	45.2	33.0	41.6
Police-secours	46.1	37.5	57.4	48.5
Poste de quartier	9.1	17.3	9.6	10.0
N	386	392	397	1175
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

En revanche, dans les quartiers de l'agglomération, on observe une inversion des priorités. Les patrouilles à pied deviennent le mode d'intervention privilégié (45.2%). La présence d'un poste de police de quartier – préférence marginale en Ville et dans la campagne – obtient même 17.3% des suffrages dans l'agglomération. Par rapport à l'enquête de 2004, on observe qu'une présence policière soit à pied soit sous forme d'un poste de police, devient nettement prioritaire dans les quartiers. On peut interpréter ce résultat comme un plébiscite pour une police de proximité à l'échelle du quartier. Les résidents des quartiers de l'agglomération souhaitent une présence plus permanente, plus marquée et sur un mode préventif. Cette préférence pour une police de proximité est plus marquée qu'ailleurs dans le canton, y compris qu'en Ville de Genève.

**Tableau
4.39**

	Les préférences en matière de type de service de la police dans les quartiers de l'agglomération (priorité no 1 uniquement)			
	Le Lignon	Les Avanchets	Le Pommier/La Tour	Bachet/Palettes
	%	%	%	%
Patrouille à pied	46.5	44.8	43.4	45.9
Police-secours	38.4	36.5	37.4	37.8
Poste de quartier	15.2	18.8	19.2	16.3
N	99	96	99	98
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Dans les quartiers de l'agglomération, malgré leur grande diversité, il apparaît que l'ordre et la nature des préférences en matière d'intervention policière sont identiques. Tous les quartiers privilégient en effet une présence sous forme de patrouilles à pied et entre 15 et 20% de leurs habitants verraient d'un bon œil la présence d'un poste de quartier.

L'ordre des préférences dépend avant tout de l'exposition aux incivilités. Si l'on se déclare exposé à l'incivilité, on tend à préférer une présence policière plus permanente, soit sous forme de patrouilles à pied ou d'un poste de quartier. Là où l'on dénonce une détérioration de l'habitat – surtout par l'abandon de débris ou l'exposition à des graffitis – et où l'on déclare avoir été récemment témoin de bagarres, on est aussi plus favorable que les autres à des patrouilles à pied ou à des postes de quartier. Plus on se dit préoccupé par la sécurité ou l'incivilité et plus on souhaiterait voir des postes de police de quartier à proximité de chez soi.

Tableau 4.40**Ordre des préférences en matière d'intervention policière
selon l'opinion sur les problèmes les plus préoccupants à
Genève**

	Aucun problème	Autre problème que sécurité	Sécurité ou incivilité
	%	%	%
Patrouille à pied	36.5	41.5	41.7
Police-secours	59.6	51.7	45.8
Poste de quartier	3.8	6.9	12.5
N	52	422	585
	100%	100%	100%

Source : Sondage

Conclusion

Le diagnostic 2007 met à jour une série de progrès significatifs pour des indicateurs clefs de la sécurité du canton. Ces progrès ne concernent pas la criminalité qui, elle, reste à la hausse en 2005. Rappelons qu'en raison du passage à la nouvelle statistique policière de la criminalité et des changements induits par ce passage, les chiffres de 2006 ne sont pas comparables aux années antérieures et n'ont pas été exploités dans cette édition du DLS. La sécurité routière, en revanche, s'est améliorée. Le taux d'accidents pour 1000 habitants a baissé de 25% en l'espace de six ans, un bon bilan malgré un point noir en matière d'accidents avec blessés. Si l'on se tourne vers les aspects plus subjectifs de la sécurité, deux indicateurs clefs – l'image de la police et le sentiment d'insécurité – sont encourageants. L'image du travail de la police à l'échelle du quartier s'est fortement améliorée par rapport à l'édition précédente du diagnostic en 2004. Les avis positifs passent ainsi de 57.5% à 67.4%. De la même manière, le sentiment d'insécurité a chuté. Les insécurisés étaient 32.4% en 2004, ils ne sont plus que 28.7% en 2007. A ces bonnes nouvelles, il faut ajouter une relative « normalisation » dans le quartier des Avanchets qui s'était, en 2004, démarqué assez fortement des autres quartiers et où s'accumulaient des problèmes jugés sérieux dans l'esprit des résidents. On peut parler d'une relative embellie en matière de sécurité à Genève qui ne doit cependant pas cacher que la sécurité reste le problème no 1 des résidents du canton, loin devant d'autres questions comme les transports ou le logement qui, on le sait, sont également des sujets de préoccupation à Genève.

L'un des enjeux principaux que cette édition du diagnostic permet de dégager réside dans la problématique des incivilités. Si l'incivilité est avant tout un phénomène de société, elle a de toute évidence un volet policier non négligeable. Aujourd'hui déjà, l'incivilité s'avère passablement gourmande en matière d'interventions. Plus de 20% des appels du public au 117 concernent des incivilités. Si l'on ajoute les interventions pour des questions de tranquillité publique et des interventions plus sociales dans les quartiers, on obtient même le chiffre probablement inattendu de près de 60%. Sachant que l'incivilité est peu dénoncée tout en étant jugée très dérangeante par les résidents, le phénomène ne saurait être sous-estimé. Les quartiers où l'incivilité semble se concentrer – comme le Lignon, Bachet/Palettes ou encore les Avanchets – sont des quartiers dont le tissu social est fragile, ténu, et qui ont tendance à voir dans l'intervention policière un substitut, un *ersatz* à des mécanismes d'autorégulation sociale déficients. Plus qu'ailleurs dans le canton, ils appellent de leurs vœux une présence policière dans la continuité, de manière suffisamment permanente pour combler les fissures qui se manifestent au quotidien dans l'ordre social. Cet enjeu suscite plusieurs réflexions. Tout d'abord, il nécessite de rappeler que l'action policière doit s'insérer dans un cadre plus large en collaboration, synchronisation et complémentarité avec d'autres acteurs qui « créent » du lien social. Deuxième élément, les attentes de la population en matière d'intervention policière sont très différentes de celles qui dominent dans la campagne par exemple. On n'attend plus forcément une intervention sous forme de police-secours, réactive, mais plutôt un travail en profondeur et dans la continuité, et, semble-t-il, sous une forme préventive tout autant que répressive.

Le policier, déjà fortement sollicité par des phénomènes d'ordre public, est perçu comme l'un des garants et des garde-fous d'un ordre social vécu au quotidien qui, sans cesse, est menacé de micro-ruptures qui se manifestent sous la forme de l'incivilité. Vivre

ensemble ne va plus de soi partout et ce sont aux compétences de « tiers médiateurs » des policiers et à leur figure d'autorité que les habitants font de plus en plus appel pour restaurer la qualité de vie. Ces micro-ruptures sont les signaux d'un affaiblissement de l'autorégulation sociale et nécessitent, dans le court terme du moins, l'intervention d'une autorité pour que l'ordre social soit rétabli au quotidien. Cette autorité est à la fois cantonale et municipale. Elle relève des intervenants du domaine de la sécurité et du domaine social dans une approche cohérente, coordonnée et partenariale.

Pilotage et recommandations stratégiques

Les pages qui suivent portent sur une brève évaluation et sur un point de situation concernant les recommandations émises lors du DLS 2004. Elles proposent également de nouvelles recommandations issues du présent diagnostic, tout en s'appuyant sur les expériences et les réalisations antérieures.

Retour sur les recommandations 2004



Ce retour sur les recommandations 2004⁶ est un état des lieux. Il n'est en aucun cas une évaluation. Les outils et les données font en effet largement défaut pour une démarche véritablement évaluative. Cette lacune tient sans doute au fait que l'administration publique en Suisse et à Genève n'a pas encore complètement intégré l'étape de l'imputabilité ou de la reddition des comptes au sens où l'entendent les Anglo-Saxons, notamment le Canada et le Québec. Il s'agit cependant de relever que les réflexions menées dans le cadre de GE-Pilote s'inscrivent bien dans une telle perspective.

De plus, un certain nombre de chantiers prennent du temps, comme nous le verrons à l'exemple de la collaboration avec les ASM ou le Corps des gardes-frontière. Parallèlement, les changements à la tête du Département des Institutions (DI) et de la Police ont eu une certaine incidence sur la conduite d'un projet à long terme, tel que PROXIPOL, le concept genevois de police de proximité. L'énoncé directionnel de PROXIPOL, rédigé en septembre 2005, a été validé par le conseiller d'Etat en charge du DI en janvier 2006. Ce document n'a pas connu de diffusion publique à ce jour.

Le présent état des lieux n'en constitue pas moins une première étape nécessaire, une invitation à progresser et à s'engager plus fermement dans une telle démarche.

Des attentes et des prestations adaptées aux territoires

Le type de prestations policières attendu selon le DLS 2004 varie sensiblement d'une zone géographique à l'autre. De manière plus concrète, la présence policière visible, à pied ou à vélo, est plus demandée là où s'installent des micro scènes de drogues, où les taux d'agressions et de bagarres sont plus élevés, et où l'insécurité subjective – le sentiment d'insécurité – est élevée. Typiquement, c'est dans des quartiers comme celui des Avanchets ou comme celui de la gare de Cornavin, qui cumulent tous deux ces caractéristiques, que l'attente en termes de présence policière visible, sous forme de patrouilles de proximité à pied ou à vélo, est la plus forte.

En deuxième lieu, l'analyse des interventions spontanées de la police montre que l'activité de la police, hors interventions sur appel, se déploie surtout aux abords des frontières et des nœuds de transports publics connus pour être plus fortement criminogènes. Ce biais en faveur de missions classiques de la police crée, par effet de vases communicants, un certain vide au niveau de l'activité moins classique de

⁶ Le descriptif est extrait du DLS 2004. Nous conservons la numérotation et le texte original des recommandations. L'état des lieux apparaît en caractères bleus.

prévention (patrouilles de proximité) à l'échelle des quartiers où la demande pour ce type de prestation est justement très forte. Si la présence policière est bien marquée en Ville de Genève, cela ne semble pas être le cas dans d'autres quartiers.

Recommandation 1.1 : concentrer les efforts de présence visible sous forme de patrouilles de proximité à pied ou à vélo dans les quartiers où le sentiment d'insécurité, les taux d'agressions et les problèmes liés à la drogue sont plus élevés qu'ailleurs.

Recommandation 1.2 : développer le partenariat avec les agents de sécurité municipale pour l'exercice de la sécurité de proximité (visibilité), notamment en fournissant un soutien méthodologique et d'analyse des services de la police cantonale pour l'identification des besoins, en optimisant le partage et la coordination de tâches entre la police cantonale et les sécurités municipales.

Recommandation 1.3 : privilégier police-secours dans la campagne genevoise.

Recommandation 1.4 : renforcer la collaboration avec le Corps des gardes-frontière.

Le DLS 2007 montre qu'en Ville et surtout dans les quartiers de l'agglomération, il y a de fortes attentes en matière de présence et de visibilité policières. Les interviewés en 2007 ne disent pas voir davantage de force de police ou de sécurité municipale qu'en 2004. Un sondage triennal n'est sans doute pas l'outil d'évaluation le plus adapté, sauf dans le cas d'une mise en œuvre massive des recommandations 1.1 et 1.2. Or, un tel changement n'a pas véritablement eu lieu. Le fait d'être à effectifs constants, tant pour la police cantonale que pour les sécurités municipales, ne suffit pas à l'expliquer.

A défaut d'une présence visible et relativement permanente, depuis 2005, plusieurs opérations, que l'on pourrait qualifier de police intensive, ont eu lieu dans un espace-temps clairement délimité, apportant donc une réponse ponctuelle et localisée en prélevant sur les effectifs disponibles. On citera à titre d'exemples VISIVER, à Versoix et dans les communes adjacentes, KARAOKE dans le secteur des Acacias, ou plus récemment aux Palettes.

La collaboration avec les ASM s'est surtout concrétisée dans les opérations PreDiRe (Prévention – Dissuasion – Répression), qui sont des opérations pérennes mises en œuvre tout au long de l'année (voir ci-après). Le projet de loi sur les ASM, issu notamment des Assises de la sécurité publique du 6 février 2007, convoquées par M. Laurent Moutinot, conseiller d'Etat en charge du DI, précise le mandat des ASM en matière de sécurité de proximité et de prévention des incivilités et des infractions, tout en renforçant l'échange d'informations entre les sécurités municipales et la police.

La recommandation 1.3 correspond à la situation de fait et n'appelle pas de commentaire particulier, exception faite de la situation en matière d'accidents de la circulation (voir ci-après).

Enfin, la recommandation 1.4 est sur le point de se concrétiser en partie dans le contexte de l'accord-cadre sur le plan romand entre le Corps des gardes-frontière et les polices cantonales. Cet accord dont la ratification est prévue au début 2008, consiste dans une délégation de tâches (et non pas de compétences) au Corps des gardes-frontière pour des infractions relevant de la contravention, ce à l'intérieur d'un espace frontalier propre à chaque canton. Concrètement, le Corps des gardes-frontière va se charger de l'établissement des procès-verbaux pour ces contraventions, et d'autre part, de l'acheminement à la police des personnes sous mandat confédéré ou international.

Certains lieux concentrent un niveau d'insécurité objectif et subjectif. C'est en particulier le cas de la gare de Cornavin, où se cumulent notamment des problèmes de trafics de drogue, d'agressions, et de sentiment d'insécurité plus élevé qu'ailleurs. Compte tenu de ces éléments, s'il ne fait aucun doute de l'opportunité d'un poste de police ouvert 24H/24 dans cet espace, il y a lieu de s'interroger sur la stratégie de faire du poste de Cornavin un passage obligé.

Recommandation 1.5 : garantir la disponibilité et la visibilité des gendarmes du poste de Cornavin. En d'autres termes, éviter que ces agents se trouvent confinés à l'intérieur du poste pour l'enregistrement des plaintes.

Recommandation 1.6 : consolider le dispositif partenarial visant à améliorer la qualité de l'espace dans le périmètre de Cornavin, qu'il s'agisse des aménagements architecturaux ou des actions de prévention, parallèlement à une visibilité policière accrue. Les acteurs privés (commerçants, sécurité privée), semi-publics (Fondation des parkings, CFF, TPG) et publics (Etat et Ville) doivent être associés à la démarche visant à mettre sur pied une stratégie globale et multisectorielle.

Recommandation 1.7 : étudier l'opportunité d'une délocalisation du Quai 9.

L'ouverture d'un poste à la gare de Cornavin, le seul accessible au public 24H/24, était une décision politique, que les résultats du DLS ont éclairé sous un jour nouveau. A partir du 1^{er} février 2007, dans l'esprit de la recommandation 1.5, c'est le poste des Pâquis qui a repris l'accueil du public 24H/24 (parallèlement au poste de la brigade de sécurité routière à Plan-les-Ouates (ch. du Trèfle-Blanc), ouvert lui depuis le printemps 2006). Le poste des Pâquis offre des facilités de stationnement en surface (places en nombre suffisant et gratuites) et une meilleure infrastructure pour l'accueil du public. Situé à quelque 300 mètres de la gare, et à distance des rues les plus « chaudes » des Pâquis, cet endroit conserve l'aspect de centralité qui était recherché par le poste de Cornavin.

Le poste de Cornavin maintient une large plage d'accueil du public et surtout accroît la présence policière préventive pédestre durant les heures d'activité de la gare (tous les jours entre 06h00 et 02h00). Les patrouilles ne se limitent pas au périmètre intérieur de la gare, mais se déploient sur l'ensemble du secteur (qui comprend le quartier des Grottes et le haut de la rue du Mont-Blanc – voir la carte des secteurs de postes en annexe). D'autres brigades, notamment la Task Force Drogue, sont régulièrement engagées dans le secteur.

Le dispositif partenarial, mentionné à la recommandation 1.6, poursuit ses activités, sur la base d'un monitoring fourni par les différents intervenants, notamment la police et Securitrans. Divers aspects sont pris en compte : propreté en veillant à la levée adéquate des poubelles, amélioration de l'éclairage et remplacement des ampoules, que ce soit à l'extérieur ou dans le parking public, ramassage des seringues usagées par l'équipe du Quai 9, enlèvement des épaves de vélos, etc.

Les indicateurs statistiques, tant de la police que de Securitrans, montrent en 2007 une stabilité certaine, rompant avec les tendances à la hausse des périodes précédentes. Sur le plan subjectif, le DLS 2007 met en évidence que la gare de Cornavin reste perçue comme le lieu le plus insécurisant. Afin de bien mesurer l'effet du dispositif partenarial mis en place, il faudrait pouvoir s'appuyer sur des données recueillies auprès d'usagers réguliers de la gare.

Prendre en compte les incivilités

Les incivilités alimentent le sentiment d'insécurité, nuisent à la qualité de vie, et, pour certaines d'entre elles, comme les bagarres et les violences verbales, ont une incidence négative sur l'image de la police. Les analyses ont montré que plusieurs types d'incivilités ont un potentiel de nuisance sur la qualité de vie plus fort que les autres : les nuisances sonores, qui génèrent de nombreux appels au 117, les « scènes » de consommation et de vente de drogue, l'abandon d'objets et la saleté, ainsi que les bagarres ou violences verbales. C'est en principe leur caractère répétitif qui gêne le plus les résidents.

Recommandation 2.1 : développer au sein de la police une approche dite de résolution de problèmes dans le contexte des incivilités permettant à terme d'éviter la répétition des incivilités.

Recommandation 2.2 : développer notamment des protocoles d'intervention avec les communes pour traiter, par exemple, la question de l'abandon d'objets et la saleté. Pour la police, procédure de signalement aux services de voirie. Pour ces derniers, intervention rapide de nettoyage et campagne de sensibilisation, par exemple dans le cadre d'une action socio-préventive, pour améliorer le respect de l'espace public. La question d'éventuelles sanctions doit également être intégrée dans le dispositif.

L'approche en résolution de problèmes, mentionnée à la recommandation 2.1, est en voie de consolidation. Elle n'a pas, à ce jour, produit les effets escomptés. Elle s'inscrit néanmoins dans les priorités stratégiques en matière de mode d'action et figure en bonne place dans l'énoncé directionnel de PROXIPOL.

Sur un plan global, dans le contexte de la recommandation 2.2, il faut faire état du « Plan propreté canton – communes » adopté par le Conseil d'Etat le 27 avril 2005. Selon un premier bilan publié en octobre 2006, « de nombreuses actions ont été entreprises afin d'exploiter les synergies dans le domaine de la propreté urbaine selon trois axes complémentaires : la logistique, l'information et la répression ». ⁷ La campagne « Halte aux serial jeteurs », ou dans une perspective plus générale, la campagne « Le respect, ça change la vie », font partie du dispositif de sensibilisation parmi d'autres campagnes ou mesures (Journée cantonale de la propreté à laquelle participe une vingtaine de communes par exemple).

L'opération lancée cet été en Ville de Genève pour « une Rade plus belle » s'inscrit dans une même logique, ce de manière volontariste et visible. Mentionnons dans le même contexte, la lutte par une politique répressive contre les déjections canines. Sur le plan de la répression, signalons encore certaines actions en matière de gestion des déchets, par exemple une campagne aux Avanchets menée par les ASM de Vernier.

Au total, on peut dire que la question de la propreté et du respect est devenue une thématique plus centrale. Le DLS 2007, par ses résultats, ne traduit pas une amélioration de la situation, du moins perçue par la population sondée.

⁷ FAO du 04.10.2006 : Bilan du « Plan propreté canton – communes », <http://geneve.ch.fao/2006/20061004.asp>, pages consultées le 17.12.2007.

Qualité de vie et approche intégrée et partenariale

Certains aspects de la vie de quartier, comme la qualité du lien social entre résidents, déploient des effets sur le sentiment d'insécurité indépendamment du niveau objectif de l'insécurité à l'échelle du quartier. Là où dominant le chacun-pour-soi et l'anonymat, le sentiment d'insécurité s'installe durablement. Les résidents de ces quartiers se sentent alors plus vulnérables aux actes de délinquance et aux incivilités. La police peut certes contribuer à réduire la portée de ce sentiment de vulnérabilité par une présence visible plus marquée et répondre de cette manière à une attente explicite des insécurisés de ces quartiers, mais lorsqu'il s'agit du lien social en lui-même, on touche aux limites de son mandat. Le champ d'action strictement policier s'arrête à la frontière qui marque le début d'une action purement sociale visant à restituer le lien social, la qualité de vie à l'échelle des quartiers et le sentiment de sécurité.

Recommandation 3.1 : créer, à l'échelle communale ou des quartiers, des cadres stratégiques contractuels permettant de fédérer l'action des différents partenaires afin d'améliorer le cadre de vie, le sentiment de sécurité et la sécurité. Compte tenu des ressources disponibles, la priorisation de leur mise en œuvre dans les communes et les quartiers doit reposer d'une part, sur des indicateurs, tels que ceux utilisés dans le cadre du DLS, et d'autre part, sur les moyens mobilisables par les partenaires.

Recommandation 3.2 : développer l'aspect de la socio-prévention, définie comme l'action par les acteurs sociaux et civils visant à améliorer le sentiment de sécurité, à développer la qualité de vie et à réduire la criminalité.

Recommandation 3.3 : développer des outils de diagnostic et d'évaluation partagés afin de déterminer les priorités stratégiques à l'échelle communale ou de quartier d'une part, et, d'autre part, d'évaluer la mise en œuvre des actions/projets ainsi que leurs résultats.

Le Contrat de quartier au Lignon – qui recouvre dans les faits la « presqu'île du Lignon », soit le quartier d'Aïre-Le Lignon – est né de la volonté des autorités municipales de Vernier qui ont accepté le 5 octobre 2004 un crédit destiné à financer ce projet. Ce dernier se poursuit et sera étendu au quartier des Avanchets. A l'origine, il s'inscrivait dans la politique des 3P – Proximité – Participation – Prévention – voulue par le conseil administratif pour la législature 2003-2007. Les buts visés par ce contrat sont une amélioration de la qualité de vie dans le quartier, une nouvelle dynamique de quartier et un accroissement du sentiment de sécurité. Pour faire bref, il s'agit d'une stratégie de développement sociocommunautaire dans le sens de la recommandation 3.2.

Il n'est pas question ici de faire le bilan de ce contrat de quartier, bilan qui appartient à la commune de Vernier. Les données du DLS 2007, compte tenu du faible effectif de l'échantillon, n'ont par ailleurs qu'une valeur indicative. Elles montrent deux évolutions apparemment contradictoires : une légère aggravation du sentiment d'insécurité et une amélioration de l'image de la police. Dans la suite des recommandations 3.1 et 3.3 se pose la question de l'intégration dans de tels dispositifs d'une composante « sécurité ». Dans un contexte d'insécurité, en raison notamment de la faiblesse du lien social, une réponse uniquement policière serait inadaptée. Réciproquement, il semble qu'une réponse qui fait complètement abstraction d'une dimension policière ou de sécurité est tout aussi inappropriée.

Au-delà du contrat de quartier, unique du point de vue de sa formalisation, il y a lieu de mentionner un certain nombre d'expériences plus ponctuelles ou de réseaux, auxquelles sont notamment associés les îlotiers de la police cantonale.

Enfin le projet de protocole de collaboration et d'intervention entre la FASE (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle), la DEJ (Délégation à la Jeunesse de la Ville de Genève) et la Police cantonale, sur le modèle de protocole prévalant entre le DIP et le DI, s'inscrit dans cette logique d'approche partenariale, articulée notamment autour des quartiers. Initié en juin 2006 à l'initiative de la FASE, ce protocole devrait être finalisé et signé au début 2008.

Sécurité autour des établissements scolaires

Les données du sondage mettent en évidence, chez un pourcentage assez élevé de parents, l'existence d'une inquiétude déclarée pour leurs enfants à l'école, et surtout sur le chemin et dans le préau. Les parents les plus inquiets sont ceux qui ont constaté dans leur quartier l'existence de scènes de consommation ou de vente de drogues. Cette inquiétude rompt avec l'image de l'école comme lieu préservé.

Recommandation 4.1 : développer des actions en partenariat dans et autour des établissements scolaires, notamment sur le thème de la consommation de drogues. Ces actions doivent associer le DIP, les parents d'élèves, les services communaux de sécurité et sociaux.

Par rapport à 2004, le DLS 2007 enregistre un progrès significatif. Le DIP a renforcé ses actions autour de la prévention et de la gestion des incivilités et de la violence et a communiqué plus clairement qu'auparavant en la matière. Le protocole de collaboration et d'intervention entre le DIP et le DI permet de traiter de manière coordonnée et cohérente un certain nombre de situations.

Sur le terrain, depuis 2005 lors de chaque rentrée après des vacances scolaires, une opération de sécurité routière PreDiRe – Prévention – Dissuasion – Répression est mise sur pied, en collaboration avec les ASM. Ces opérations visent une problématique importante de la sécurité autour des établissements scolaires. Les taux de détection, c'est-à-dire le nombre d'infractions constatées par rapport au nombre de contrôles ou d'agents engagés, faute de disposer du nombre de véhicules contrôlés, montrent qu'au cours de l'année 2007, la situation s'est améliorée par rapport à octobre 2006. La dernière opération – vacances d'automne 2007 – met en évidence des indicateurs à la hausse, sans retrouver les niveaux de l'année précédente. L'effort doit donc être maintenu. D'autres réponses ponctuelles et partenariales associant intervenants de la sécurité et de l'équipement, tant au niveau cantonal que communal, ont été mises sur pied, en lien avec l'occupation de préaux et les salissures consécutives notamment à de la consommation de drogue et d'alcool (par exemple Ecole primaire des Vollandes).

L'image de la police

En 2004, l'image de la police est en baisse assez significative depuis quatre ans. L'image de la police est un phénomène complexe qui résulte de situations, d'attentes, d'expériences ou encore d'opinions. Il ressort toutefois clairement des données du sondage que l'estimation par les résidents de Genève du travail de la police à l'échelle du quartier dépend avant tout de trois facteurs : de ses succès en matière de lutte contre la criminalité, de la manière dont s'exerce son autorité (égalité de traitement) et de sa visibilité sur le terrain au niveau des quartiers.

Recommandation 5.1 : veiller à une application stricte du principe de l'égalité de traitement entre les personnes dans l'exercice de la fonction des agents.

Recommandation 5.2 : accroître la présence de la police sur le terrain. Outre une augmentation des effectifs de police, plébiscitée par les résidents comme solution qui pourrait permettre de garantir une meilleure présence sur le terrain, il y a lieu d'étudier et de prendre des mesures visant à accroître le pourcentage du temps moyen passé par un agent sur le terrain. L'intensité et la forme de la présence policière doivent cependant être adaptées et modulées en fonction de la demande sociale.

Dans le contexte de la recommandation 5.1, mentionnons le renforcement du commissariat à la déontologie, constitué dès le 2 avril 2007 de trois personnes (auparavant : une personne). Le commissariat à la déontologie est chargé d'examiner les dénonciations, rapports et constats en matière d'usage de la force par la police et le personnel pénitentiaire.

L'image de la police en 2007 s'est améliorée par rapport à 2004, alors que la présence policière perçue par la population n'a pas varié (recommandation 5.2). L'exigence d'un principe d'égalité de traitement demeure en 2007 le ressort essentiel de l'image de la police sur la base des facteurs que nous avons analysés – l'influence des médias par exemple n'est pas intégrée. La transparence autour d'affaires disciplinaires récentes a pu contribuer à expliquer en partie l'amélioration de l'image de la police. Une partie de l'explication réside peut-être dans le fait que la population genevoise a tourné la page des manifestations anti-G8 de juin 2003. Lors du sondage de septembre 2004, le questionnement, voire la polémique, autour de la gestion tant politique que policière de ces événements était encore vif. De plus, les scènes d'une Genève barricadée d'une part, et d'autre part, aux vitrines brisées et parfois pillées, ont marqué la population.

Renforcer la politique genevoise en matière d'intégration

L'opinion selon laquelle la présence de population étrangère est un facteur d'insécurité est largement répandue parmi les résidents, qu'ils soient d'ailleurs suisses ou étrangers eux-mêmes. Ce constat déborde très largement du mandat de la police – ce d'autant plus qu'il s'y ajoute une dimension politique – et renvoie notamment à la politique genevoise d'intégration, aux mains du Bureau de l'Intégration (BIE).

Recommandation 6.1 : réfléchir à une stratégie de communication (police, BIE, médias) reposant sur une information factuelle et précise. Veiller à éviter les amalgames et la généralisation.

Recommandation 6.2 : renforcer les actions en matière d'intégration en mettant l'accent sur les facteurs inclusifs, notamment dans le cadre des dispositifs visant à améliorer la qualité de vie dans les quartiers.

Recommandation 6.3 : poursuivre les réflexions sur la composition de la police au regard des caractéristiques de la population résidante.

Les débats sur la manière de communiquer autour de la criminalité et de l'origine de ses auteurs se poursuivent. La récente campagne électorale aux Chambres fédérales (octobre 2007) n'a pas contribué à davantage de sérénité. Au-delà de ce constat général, le DLS 2007 diffère assez largement de celui de 2004. En effet, lors de la première édition, la perception de la population étrangère comme un facteur d'insécurité était souvent une variable explicative. En 2007, si c'est encore parfois le cas – dans l'analyse de la préoccupation sécuritaire – ce pouvoir explicatif vient, le plus souvent, bien après d'autres variables plus importantes comme les incivilités ou l'exposition à des scènes de drogues.

Sur le plan cantonal, la politique de l'intégration et l'action du BIE ont fait l'objet d'évaluations et de réformes, non complètement abouties à la fin 2007. Ce qui n'a pas empêché la mise sur pied, notamment sur le plan communal, de diverses actions.

Enfin, s'il n'y a pas de politique de promotion du recrutement en fonction de l'origine des candidat-e-s, la composition de la police se diversifie naturellement par l'intégration des jeunes de deuxième génération et d'origine hors Union Européenne.

Réinvestir le domaine de la sécurité routière

Les incivilités routières touchent, selon les données du sondage, principalement la campagne. Par ailleurs, ces mêmes données montrent que les jeunes sont moins dérangés par les incivilités routières. Ils sont simultanément les plus exposés aux risques en matière de circulation. Les 18-25 ans sont nombreux dans les parties en cause dans les accidents et très majoritairement en tant que fautifs.

Recommandation 7.1 : aborder de manière spécifique la question des incivilités et de l'insécurité liées à la circulation en campagne. Il est vraisemblable ici – comme l'exemple français tend à le démontrer – que l'action préventive devra être doublée d'une action répressive conséquente. L'introduction prochaine du nouveau taux d'alcoolémie tolérée au volant (0.5 pour-mille) devrait être intégrée dans le dispositif.

Recommandation 7.2 : développer une action stratégique visant les jeunes en matière de sécurité routière, en renforçant notamment les actions auprès des 14-24 ans.

En 2007, l'incivilité routière touche d'abord la Ville, bien avant la campagne. En termes de nuisances cependant, les scores sont identiques pour ces deux zones et ne sont pas les plus élevés. D'autres incivilités sont jugées plus dérangeantes.

Par rapport à la recommandation 7.1, l'accent a été mis sur l'insécurité générée par les comportements fautifs des usagers. En effet, les opérations PreDiRe ne se limitent pas aux rentrées scolaires. Elles se déploient tout au long de l'année. La thématique de la sécurité routière a donc été fortement relancée. Les postes de police ont l'obligation de planifier régulièrement des contrôles routiers et de rendre compte de leur activité. En 2006, 18'391 contrôles ont été effectués mobilisant 8'663 gendarmes et ont généré 71'399 constats d'infractions dont le 47.8% concernent des excès de vitesse. Pour 2007, 10'619 contrôles avec 4'034 gendarmes engagés ont permis de constater 62'532 infractions, dont 42.6 % pour des excès de vitesse. Le taux de sanction en fonction du nombre de contrôles est plus élevé en 2007 qu'en 2006.

Le bilan en matière d'accidents de la circulation est plutôt positif, même si les efforts entrepris doivent se poursuivre en particulier sur les axes pénétrants.

L'opération VISIROUTE lancée en 2007 renforce la présence et les contrôles nocturnes durant les fins de semaine, comme cela était déjà le cas les années précédentes.

Développer les tableaux de bord « Police »

La qualité d'un diagnostic dépend de la possibilité de mesurer un certain nombre de thèmes jugés stratégiques pour le pilotage de la sécurité. Pour cette première édition [de 2004], certains indicateurs font défaut.

Recommandation 8.1 : développer un outil de mesure des temps d'intervention lors d'un appel au 117, sous l'angle de la rapidité et de la durée de la première intervention (urgence).

Recommandation 8.2 : développer un indicateur permettant de rendre compte (selon la durée et les lieux) de l'activité de patrouille préventive.

Recommandation 8.3 : plus généralement, développer un outil de mesure permettant d'évaluer le temps de travail à l'intérieur (administratif) par rapport au temps de travail à l'extérieur (terrain).

Recommandation 8.4 : développer un tableau de bord « Diagnostic » permettant de mesurer des indicateurs stratégiques et d'en contrôler l'évolution régulière .

Depuis 2004, la police s'est dotée progressivement de nouveaux progiciels, dont la mise en œuvre n'est pas encore pleinement finalisée. Le potentiel en termes d'analyse de ces nouveaux outils n'a de ce fait pas pu être exploité dans le sens des recommandations 8.1 et 8.2. Ce sera le cas lors de la prochaine édition du DLS. La recommandation 8.3 est plus ambitieuse et demandera sans doute encore du temps avant d'être réalisée.

Quant à la recommandation 8.4, sa mise en œuvre a souffert également des délais d'achèvement des nouveaux systèmes d'information Police ainsi qu'en partie des changements à la tête de la police et du DI.

Recommandations 2007 : s'inscrire dans la durée



Pour l'essentiel, les recommandations de 2004 pourraient pratiquement être reprises telles quelles. C'est dire l'importance de s'inscrire dans la durée et sous une forme de permanence. L'objectif dans ces recommandations 2007 est de se concentrer sur trois dimensions, fortement interdépendantes : le quartier, l'incivilité et la sécurité routière.

Les analyses des types d'intervention de la police montrent la part importante des interventions dites sociales. Ce constat concrétise un fait, soit la permanence 24H/24, 365 jours par an de la police, et un phénomène : le recours à la police comme instance de régulation sociale, lorsque la population ne veut ou ne peut plus s'adresser directement à son vis-à-vis. Les recommandations visent à offrir des réponses qui s'inscrivent dans la cohérence et la complémentarité des missions des différents intervenants, ce dans le respect de leurs mandats propres.

Une quatrième dimension concerne la philosophie et la pratique professionnelle de la police.

Quartiers et qualité de vie : lien social et sécurité

Les quartiers urbains, en particulier les quartiers dits de l'agglomération, connaissent un lien social distendu, voire ténu. Ce sont également des quartiers mixtes sur le plan de leur population que ce soit en termes générationnels ou culturels. Le « bien vivre » ensemble entre ces différentes composantes ne va pas forcément de soi et l'intégration à des projets communs ne peut être considérée comme acquise. On citera à titre d'exemple le fait que les jeunes ne sont que peu partie prenante au contrat de quartier du Lignon⁸.

L'intervention de la police dans ces quartiers est liée avant tout aux phénomènes de l'incivilité, de la tranquillité et de l'ordre publics. Pour une large part, la population fait intervenir un tiers par impossibilité de régler cela directement, entre voisins. Le défaut de mécanismes d'autorégulation sociale, d'alternatives pour la gestion des incivilités et un sentiment d'impuissance individuel, génèrent une demande sociale de police. Faute de recourir plus systématiquement aux approches en résolution de problèmes, l'intervention policière continue à être marquée par la répétition et donc par l'absence de solution permanente, à défaut durable. Le recours à la résolution de problèmes doit permettre d'apporter la réponse adéquate par le ou les partenaires directement concernés. Dans certaines situations, l'essentiel de l'intervention ne relèvera pas de la compétence de la police.

⁸ Source : Mairie de Vernier.

Ces quartiers de l'agglomération expriment des attentes claires à l'égard de la police : ils souhaitent plus de présence de proximité et un travail préventif dans la durée.

Dans les recommandations du DLS 2004, nous relevons qu'une réponse uniquement policière serait inadéquate. Il apparaît aujourd'hui qu'une réponse qui exclut une composante liée à la sécurité est tout aussi inadéquate. Il s'agit de repenser à la fois les formes de la présence policière et son articulation avec les autres intervenants, notamment issus de l'animation sociale et du développement sociocommunautaire.

Recommandation 07.01 : mener dans des quartiers spécifiques des expériences de « contrat de société et de sécurité », dont l'objectif est d'apporter une réponse multilatérale, complémentaire et coordonnée, alliant développement communautaire, participation et prise en compte des questions liées à l'insécurité. Il s'agit notamment de tester les formes de présence – par exemple constitution d'actions coordonnées sur des zones spécifiques au sein des secteurs de poste de police – et de réponses policières sur une durée significative (24 à 36 mois), parallèlement à l'engagement d'autres intervenants (animation et travail social). La sécurité municipale est un des acteurs centraux. Chaque intervenant agit dans son domaine de compétence, tout en veillant à la cohérence de l'ensemble du dispositif.

Recommandation 07.02 : poursuivre la stratégie d'opérations de « police intensive », de manière plus ponctuelle en fonction de l'évolution spécifique (criminalité, incivilités, etc.). Cette approche plus réactive doit, dans la mesure du possible, s'appuyer également sur une approche en partenariat et recourir aux méthodes de résolution de problèmes.

Recommandation 07.03 : renforcer les approches en résolution de problèmes dans le but d'apporter des solutions durables et éviter les interventions policières, à répétition, en particulier de type social. A l'exemple des administrations canadienne et québécoise qui utilisent de manière générale ce type d'approches, étudier la possibilité de partager ou de généraliser ces méthodes afin de faciliter et de soutenir le travail en partenariat.

Recommandation 07.04 : stimuler les démarches méthodologiques reposant sur une analyse partagée de la situation et fixant des objectifs clairement établis, soutenus par l'ensemble des partenaires concernés. Mettre en œuvre des outils de diagnostic, de suivi et de mesure des dispositifs de quartiers. Ces outils doivent rester des instruments de pilotage opérationnel et de communication entre les différents partenaires, avec les autorités cantonales et municipales ainsi qu'avec la population. Leur ampleur dépend directement de la portée du projet. C'est d'ailleurs une des composantes fondamentales des méthodes en résolution de problèmes. L'évaluation doit porter tant sur le processus – la manière dont le dispositif a fonctionné – que sur les résultats.

Les incivilités : réaffirmer l'autorité et la responsabilité

Les incivilités péjorent la qualité de la vie, alimentent le sentiment d'insécurité et, par ricochet, stimulent des attentes en termes de prestations policières. Dans une situation d'absence ou d'insuffisance de mécanismes d'autorégulation sociale, l'intervention de

l'autorité publique devient incontournable. Cette dernière doit aussi poursuivre l'objectif de restituer à chaque citoyen sa responsabilité individuelle.

Les diverses mesures prises en la matière, que ce soit sur le plan cantonal et/ou communal, ne semblent pas avoir porté leurs fruits ou n'ont pas été véritablement perçues par la population. Dans tous les cas, le DLS 2007 ne permet pas de faire état d'une amélioration de la situation par rapport à 2004.

Dans ce domaine, il est vraisemblable qu'une approche plus localisée et ciblée – comme celles mises en place depuis l'été 2007 en Ville de Genève – peut produire davantage de résultats qu'une approche par trop généraliste. Cette hypothèse pose de fait la question des limites des actions reposant uniquement ou largement sur la sensibilisation du public. Cette perspective doit être appuyée par des actions concrètes et visibles au niveau communal, incluant aussi des mesures répressives, comme l'affirme le « Plan propreté canton – communes ».

Recommandation 07.05 : développer des actions localisées – à l'échelle d'un quartier, d'une commune – visant un type particulier d'incivilité en couplant information et intervention de l'autorité municipale de manière visible (ASM, agents de civilité par exemple).

Recommandation 07.06 : établir une stratégie anti-tags et graffitis tant sur les immeubles publics que privés. Un mur tagué sans autorisation signifie que ce mur n'appartient à personne. Il s'agit donc d'inciter au nettoyage systématique et immédiat des tags, graffitis. La réaction doit être d'autant plus rapide que le message comporte des insultes ou des propos racistes ou violents.

Recommandation 07.07 : veiller au respect des règles concernant la levée des ordures et autres déchets encombrants, que ce soit à l'échelle de l'immeuble, du lotissement ou de la commune. En particulier, le rythme de ramassage des poubelles publiques doit être adapté au rythme de remplissage. De telles actions s'inscrivent dans le respect et le bien vivre ensemble. Elles signalent également que la qualité de l'environnement immédiat dépend de la responsabilité de chacun. Les déchets abandonnés attirent d'autres dépôts. Une poubelle qui déborde donne une impression de saleté et de laisser-aller.

Sécurité routière : agir en partenariat sur l'axe Prévention – Dissuasion – Répression

Le bilan en matière d'accidents de circulation marque une évolution positive sur le plan cantonal et en Ville de Genève. Il est plus nuancé sur les axes pénétrants, en particulier pour les accidents avec blessés.

Les jeunes conducteurs, ainsi que les conducteurs les plus inexpérimentés, sont plus souvent impliqués dans les accidents et qui plus est, comme fautifs. Selon la statistique des accidents de la circulation, l'influence de l'alcool est la principale faute commise (en dehors de la catégorie générique « manque d'attention momentané »).

Les évaluations sur le plan international des campagnes de prévention des accidents mettent en évidence que leur efficacité dépend notamment de leur renforcement par des mesures dissuasives et répressives.

Recommandation 07.08 : prendre les mesures physiques de prévention (giratoires, ralentisseurs, etc.) et les mesures de dissuasion (radars) afin de réduire les risques sur les lieux accidentogènes.

Recommandation 07.09 : poursuivre les contrôles routiers aléatoires, en lien avec les rythmes sociaux (apéritifs de fin d'année, fêtes, manifestations estivales, etc.) afin d'augmenter la probabilité pour un conducteur d'être contrôlé et le cas échéant, sanctionné.

Recommandation 07.10 : développer et renforcer les approches partenariales préventives. Plusieurs intervenants publics, associatifs et privés sont actifs dans le domaine de la sécurité routière. Il s'agit de contribuer à l'efficacité de leurs actions en intégrant une dimension dissuasive et répressive.

La Police : une institution au service de la population

La police est au service de la population. Elle est confrontée au quotidien à des situations variées dont les protagonistes ne sont pas toujours bien disposés. En 2007 comme en 2004, la question de l'égalité de traitement par la police demeure une attente forte de la part de la population. C'est même le principal ressort de l'image de la police.

Lors de ses contacts avec la police, en particulier dans le cas d'un dépôt de plainte, la population attend une qualité d'accueil et une forme d'empathie. Son principal motif d'insatisfaction est l'absence d'information sur le traitement de l'affaire. Une telle attente s'exprime dans tous les sondages auprès des victimes.

Recommandation 07.11 : poursuivre les efforts en matière de formation initiale et continue autour des questions éthiques et d'égalité de traitement. Veiller à ce que, conformément à la philosophie des débriefings, la détection et l'analyse des situations au cours desquelles un dilemme éthique se serait posé soient effectives et apportent des réponses concrètes, reposant sur les principes enseignés. Ces cas pratiques doivent ensuite alimenter la formation continue.

Recommandation 07.12 : examiner les possibilités d'offrir un suivi systématique après chaque dépôt de plainte. Dans la majorité des cas, le suivi indiquera simplement l'absence de fait nouveau. Une telle quittance auprès du lésé lui confirme que son affaire a bien été enregistrée et que la procédure a suivi son cours.

Recommandation 07.13 : prévoir, dans le contexte de l'échange d'informations instauré dans le projet de loi sur les ASM, la transmission de données statistiques et géoréférencées des ASM vers la police cantonale et inversement. Etudier la possibilité pour les sécurités municipales par l'intermédiaire de l'ACG (Association des Communes Genevoises) de détacher un correspondant ou agent de liaison dans le but de favoriser le flux d'informations au niveau des analyses stratégiques et opérationnelles.

Préface de la Cheffe de la police	4
Le diagnostic en bref	5
UNE APPROCHE CALBRÉE À L'ÉCHELLE LOCALE	6
LES AXES D'ANALYSE, LES INDICATEURS ET LES SOURCES	6
LE SONDAGE 2007	7
Genève et ses quartiers : une sociographie	9
PROFIL DES ZONES DU CANTON	9
LA QUALITÉ DE VIE	10
LES QUARTIERS DE L'AGGLOMÉRATION	11
LA QUALITÉ DE VIE DANS LES QUARTIERS	12
La sécurité publique : une vue d'ensemble	14
LA PETITE ET MOYENNE CRIMINALITÉ	14
LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION	18
LES INCIVILITÉS : ÉTAT DES LIEUX	23
UN PHÉNOMÈNE OMNIPRÉSENT MAIS PEU DÉNONCÉ	23
LA TERRITORIALISATION DE L'INCIVILITÉ ET LES PROBLÈMES PRINCIPAUX	24
LA NUISANCE DE L'INCIVILITÉ	25
LA DÉNONCIATION ET L'ATTITUDE DES RÉSIDENTS FACE À L'INCIVILITÉ	26
L'intervention, la présence et les contrôles	28
LA CENTRALE D'ENGAGEMENT ET LES RÉQUISITIONS	28
CONTRÔLE DE PERSONNES	33
LA PRÉSENCE POLICIÈRE PERMANENTE	34
LA PRÉSENCE POLICIÈRE OBSERVÉE PAR LES RÉSIDENTS	36
LES QUARTIERS ET L'INTERVENTION DE PROXIMITÉ	37
Le regard des résidents sur la sécurité et la police	38
LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ À GENÈVE	38
UNE EMBELLIE DEPUIS 2004	38
LE PROFIL DES PERSONNES INSÉCURISÉES	39
COMPORTEMENTS DE PRÉCAUTION DANS SON QUARTIER APRÈS 22 HEURES	41
LA TERRITORIALISATION DE LA PRÉCAUTION	41
LE PROFIL DES PERSONNES QUI ÉVITENT DES ENDROITS	42
DES LIEUX OÙ L'ON NE SE SENT PAS EN SÉCURITÉ À GENÈVE	42
LES INQUIÉTUDES EXPRIMÉES PAR LES PARENTS AU SUJET DE LEUR ENFANT DURANT SES ACTIVITÉS	44
L'IMAGE DE LA POLICE	45
L'IMAGE DE LA POLICE À L'ÉCHELLE DU QUARTIER	45
LA SATISFACTION DU CONTACT AVEC LA POLICE	49
LA SATISFACTION DU TRAITEMENT D'UNE AGRESSION	49

L'ÉQUITÉ DE LA POLICE D'APRÈS LES RÉSIDENTS	50
LE CONTACT : LE POINT DE VUE DES VICTIMES	52
LE RÔLE DE LA POLICE	54
LA POSITION DE LA SÉCURITÉ DANS LES PRÉOCCUPATIONS PRIORITAIRES DES RÉSIDENTS	54
LES SOLUTIONS POUR AMÉLIORER LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ SELON LES RÉSIDENTS	56
LES PRÉFÉRENCES DES RÉSIDENTS EN MATIÈRE DE MÉTHODES DE TRAVAIL	58
Conclusion	61
PILOTAGE ET RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES	62
Retour sur les recommandations 2004	63
DES ATTENTES ET DES PRESTATIONS ADAPTÉES AUX TERRITOIRES	63
PRENDRE EN COMPTE LES INCIVILITÉS	66
QUALITÉ DE VIE ET APPROCHE INTÉGRÉE ET PARTENARIALE	67
SÉCURITÉ AUTOUR DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	68
L'IMAGE DE LA POLICE	69
RENFORCER LA POLITIQUE GENEVOISE EN MATIÈRE D'INTÉGRATION	69
RÉINVESTIR LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE	70
DÉVELOPPER LES TABLEAUX DE BORD « POLICE »	71
Recommandations 2007 : s'inscrire dans la durée	72
QUARTIERS ET QUALITÉ DE VIE : LIEN SOCIAL ET SÉCURITÉ	72
LES INCIVILITÉS : RÉAFFIRMER L'AUTORITÉ ET LA RESPONSABILITÉ	73
SÉCURITÉ ROUTIÈRE : AGIR EN PARTENARIAT SUR L'AXE PRÉVENTION – DISSUASION – RÉPRESSION	74
LA POLICE : UNE INSTITUTION AU SERVICE DE LA POPULATION	75

ANNEXES

Les annexes sont rassemblées dans un document séparé.